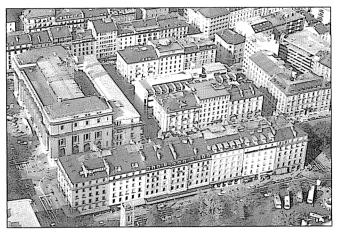
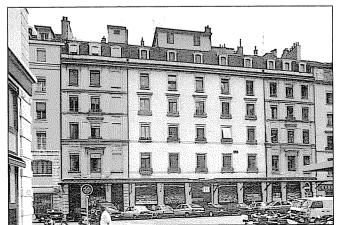


Echelle 1:5000





Rue Ami-Lévrier depuis la place des Alpes



Rue Ami-Lévrier 7, façade rue Jean-Pécolat

Rue Ami-Lévrier

MS-e 4

Genève, section Cité. 2e zone

FAO du 6.11.1985

En 1849, sous l'impulsion de James Fazy, le gouvernement vote la loi de démolition des fortifications. Celle-ci prévoit l'établissement de nouveaux quartiers, de promenades et de bâtiments publics sur les terrains devenus

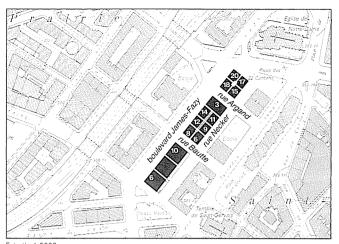
Le square du Mont-Blanc en constitue la première opération sur la rive droite, planifiée en 1850 déjà. Celle-ci influence très fortement le développement du quartier, fixant notamment la géométrie de la trame urbaine et les règles de composition du tissu. Cette trame orthogonale est adoptée des quais à la place de Cornavin; aux environs de la gare ferroviaire, la maille se resserre et le tissu se densifie.

Les nouveaux quartiers accueillent toute une série d'édifices religieux, de cultes divers et d'architectures variées. A la place Dorcière, l'église anglicane est achevée en 1853. Sa construction, ainsi que l'aménagement arborisé de la place valorisent les terrains avoisinants, sur lesquels vont s'édifier notamment les bâtiments de la rue Lévrier. Cet ensemble forme une barre, large de 22 mètres, dont la longueur reprend les dimensions du square du Mont-Blanc. L'homogénéité typologique provient de l'existence d'un plan d'extension et

de cahiers des charges qui fixent, entre autres, les alignements, les gabarits et la profondeur des bâtiments. L'immeuble central (no 7), édifié après 1858, achève l'ensemble et s'en démarque par sa composition symétrique axée sur un avant-corps en légère saillie.

Rue No	Parce No	elle (bât.)	Datation	Architecte
file 40	-			
3 7 9	5451 5450 5449	(305) (304) (303)	1854-1858 1858-1859 1854-1858	non identifié non identifié non identifié non identifié
11 15	5448 5447	(302) (301)	1854-1858 1854-1858	non identifié
Rue of file 40		n t-Blanc (306)	1854-1858	non identifié

Bibliographie



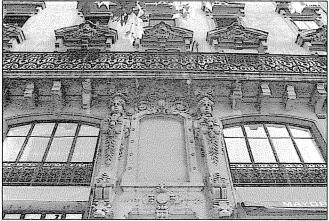
Echelle 1:5000



Boulevard James-Fazy, au premier plan le no 6



Boulevard James-Fazy 10, 8, 6



Boulevard James-Fazy

Genève, section Cité. 2e zone

MS-e 5

FAO du 6.11.1985

Dès l'adoption, en 1849, de la loi sur la démolition des fortifications, plusieurs plans d'extension de la ville sur les terrains disponibles sont étudiés. En 1855, le Conseil d'Etat adopte le plan d'agrandissement de la ville sur la rive droite du Rhône. Dressé par l'ingénieur Léopold Blotnitzki, ce document fixe le tracé d'un grand boulevard de ceinture, le boulevard James-Fazy, prolongé sur la rive gauche par les boulevards Georges-Favon et des Philosophes; il détermine également l'emplacement du pont de la Coulouvrenière et celui de la gare ferroviaire à Cornavin. Les immeubles bordant le côté sud du boulevard James-Fazy forment trois

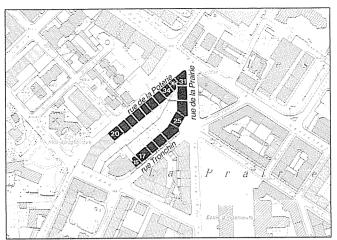
îlots rectangulaires étroits, avec des cours centrales exiguës, voire inexistantes. Ce groupe de bâtiments, riche d'éléments architecturaux variés, comprend quelques compositions isolées et des répétitions d'immeubles identiques. Certaines façades présentent un décor très travaillé: entrées mo-numentales sculptées, toitures à la Mansart, lucarnes ouvragées, ferronneries... Les angles des îlots sont parfois soulignés avec emphase. Les façades sont différemment traitées selon leur position sur le grand boulevard ou sur l'arrière, côté rue Necker. L'îlot donnant sur la place des Vingt-Deux-Cantons, plus ancien, affiche une architecture plus sobre.

Comment of the Commen	Rue No	Parc No	elle (bât.)	Datation	Architecte
200 CO	Rue <i>A</i> file 46		i (216)	TP 487-1879	non identifié
STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE	Rue E file 46 6 8	5197	(206) (205)	TP 284-1881 TP 206-1881	John Koch Léon Fulpius
CONTROL OF THE PROPERTY OF THE	fille 46 6 8 10 12 14	/Cité 5194 5195 5195 5198 5200	(204) (204) (207) (212) (217)	TP 7.9.1875 TP 242-1897 TP 242-1897 TP 22.2.1879 TP 22.2.1879 1878-1879 1878-1879	Matthey Frères Léon Bovy Léon Bovy Hippolyte Deshusses Hippolyte Deshusses John Camoletti John Camoletti
	Rue J flle 46 9 11 15 17	/Cité 5199 5201	(210) (214) (219) (220)	TP 187-1896 TP 43-1894 1878-1879 1878-1879	Martin entr. Deriaz Frères John Camoletti John Camoletti
-	D:L:		. •		

Bibliographie

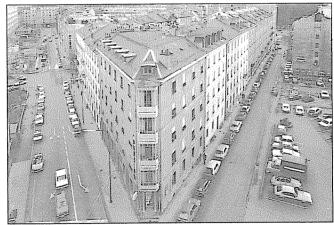
Guide SHAS, p. 148 Guide SAP, pp. 178, 180 Archiguide, bus 1

Boulevard James-Fazy 14



Echelle 1:5000





A gauche, la rue de la Prairie; à droite, la rue de la Poterie



Rue Tronchin 23, rue de la Prairie 25

Rue de la Prairie, rue de la Poterie

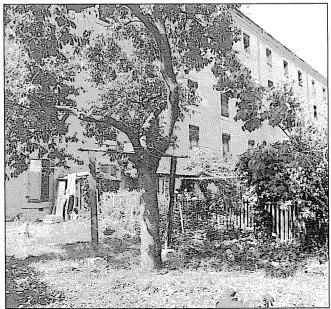
MS-e 6

Genève, section Cité. 3e zone

FAO du 6.11.1985

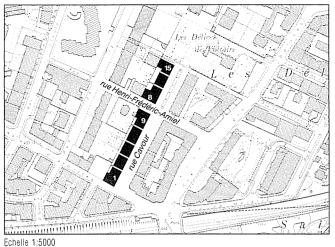
Le chemin de la Poterie bordait au nord le grand domaine suburbain de la Prairie. L'îlot considéré appartient à la deuxième étape de lotissement du domaine, la rue de la Prairie formant la limite de la première étape. Un plan de morcellement préparé dans les années 1870 par Jacques-Elysée Goss prévoyait un rond-point au centre du domaine (cf. MS-e 27). L'ensemble forme un îlot triangulaire ouvert, ménageant un large espace intérieur utilisé comme jardin. Côté rue de la Poterie, il comprend une face étonnamment uniforme et répétitive, pratiquement dénuée de tout ornement. En revanche, côté rond-point, le décor est plus riche: balcons, ferronneries, entrées sculptées... Par ailleurs, deux éléments particuliers caractérisent l'ensemble: l'oriel métallique qui souligne la pointe du bâtiment donnant sur la rue de la Servette et l'astucieux décrochement de façade qui marque le rond-point. rond-point.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue (de la Poterie		
20 22 24 26 28 30 32 34 36	2797 (228) 2753 (220) 2751 (212) 2749 (211) 2747 (210) 2745 (209) 2743 (208) 6287 (207) 6994 (206)	TP 209-1896 TP 136-1896 TP 111-1895 TP 111-1895 TP 111-1895 TP 111-1895 TP 111-1895 TP 110-1895 TP 110-1895	Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Berchtold entr. Léon Berchtold entr.
		TP 111-1895 TP 111-1895 TP 110-1895 TP 110-1895	Léon Bovy Léon Bovy Léon Berchtold entr. Léon Berchtold entr.
	Tronchin 7/Cité		
15 17 19 21 23	2697 (197) 2699 (198) 2607 (199) 2600 (200) 2742 (201)	- vers 1895 vers 1895 TP 111-1895	non identifié non identifié non identifié non identifié Léon Bovy
INSA	o graphie , p. 374 e SAP, p. 166		



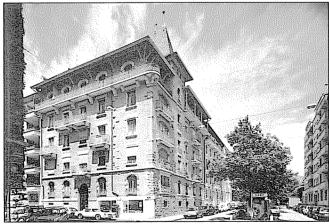
L'intérieur de l'îlot

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe





Rue Cavour 1 à 9



Rue Frédéric-Amiel 8, rue Cavour 13, 15

Rue Camille-Cavour

Genève, section Cité, 3e zone

MS-e 7

FAO du 6.11.1985

La rue Cavour reprend le tracé d'une allée de l'ancien domaine des Délices qui reliait l'actuelle rue des Charmilles à la maison de maître.

Le lotissement de cette partie du domaine commence vers 1890 par la création de la rue Frédéric-Amiel, puis se poursuit au début du XXe siècle par la construction d'immeubles locatifs en bordure de la rue Cavour.

L'ensemble, situé sur le côté ouest de la rue, constitue l'amorce de deux îlots, dont l'un restera inachevé, ainsi qu'en témoignent les pignons aveugles des bâtiments d'angle. Les nos 1 à 9 de la rue Cavour forment une composition symétrique, utilisant un vocabulaire pittoresque, dont les éléments les plus remarquables sont les deux pavillons des immeubles de tête, couronnés de combles imposants.

La seconde partie de l'ensemble, dont les nos 13 et 15 rue Cavour furent édifiés une quinzaine d'années plus tard, est moins uniforme; l'architecture se réfère toutefois au même vocabulaire Heimatstil.

Rue No	Parce No	elle (bât.)	Datation	Architecte
Rue C		e-Cavour		
1	3673	(301)	TP 191-1910 signé	Théo Cosson et Pierre Deléamont
3	3587	(302)	TP 191-1910	Théo Cosson et Pierre Deléamont
5	3585	(303)	TP 191-1910	Théo Cosson et Pierre Deléamont
7	3577	(304)	TP 373-1909	Théo Cosson et Pierre Deléamont
9	3579	(305)	TP 373-1909 signé, daté "1910"	Théo Cosson et Pierre Deléamont
13	6343	(366)	TP 425-1924 signé	Théo Cosson
15	6342	(370)	TP 425-1924	Théo Cosson

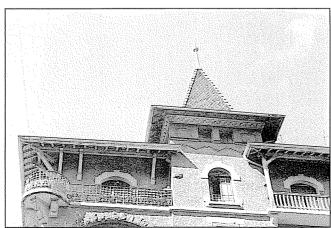
Rue Henri-Frédéric-Amiel

flle 83/Cité 3925 (280)

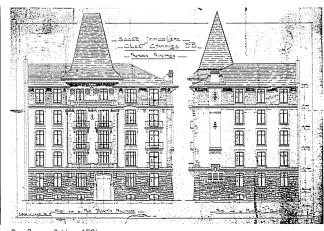
TP 173-1906

Henri Goss

Bibliographie INSA, p. 325 Guide SHAS, p. 229 Guide SAP, p. 164

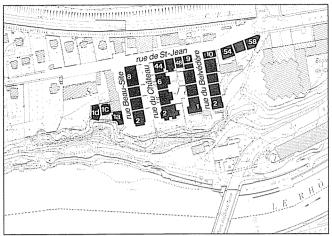






Rue Cavour 9 (doc. AEG)

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe



Echelle 1:5000



Rue de Saint-Jean, rue du Belvédère, rue Beau-Site

MS-e 8 FAO du 6.11.1985

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

Le plateau de Saint-Jean connaît en 1857 sa première transformation importante: la division artificielle imposée par l'implantation du chemin de fer donne au site ses limites actuelles.

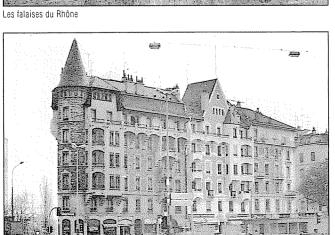
En 1896, le Conseil d'Etat ouvre un concours d'idées pour l'élaboration d'un plan d'extension de la ville et des communes suburbaines, dont la loi sera votée en 1900. En 1898 déjà, la société immobilière genevoise (SIG) achète le domaine de Gallatin et fait établir un plan général de Saint-Jean (cf.MS-e 9). En 1902, l'ancienne propriété Pictet (Saint-Jean-La-Tour), qui surplombe le Rhône, est acquise par l'architecte et promoteur Charles Bizot. La même année, un plan de lotissement est dressé par cet architecte. L'intérêt de ce plan réside dans la création de rues perpendiculaires à la rue Saint-Jean: les rues du Belvédère et du Château ainsi que la rue Beau-Site; celles-ci sont bordées par deux rangées d'immeubles et par la face d'un îlot ouvert sur les falaises. Cette solution évite ainsi un front continu le long du Rhône, en proposant des immeubles de tête isolés les uns des autres, dont les silhouettes découpées émergent de la végétation.

L'ensemble emprunte un vocabulaire architectural varié, dont certains éléments caractéristiques méritent d'être relevés. Aux nos 56 et 58 de la rue de Saint-Jean, la tourelle d'angle, les toitures Heimatstil et le jeu complexe des volumes en façade correspondent bien à la forme et à la situation particulière des parcelles.

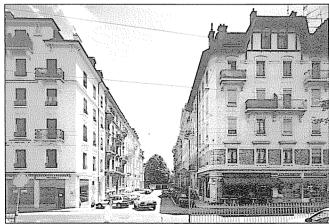
À la rue Beau-Site, les trois immeubles côté impair s'organisent en "U"autour d'une cour servant à la fois de terrasse ouverte sur le Rhône et d'espace de distribution; d'habiles décrochements de façade permettent de multiples possibilités d'ouvertures. Enfin, le répertoire décoratif et la silhouette de ces trois bâtiments connotent le château médiéval.

Les autres bâtiments composant l'ensemble du plateau de Saint-Jean présentent une architecture soignée: polychromie due à l'utilisation de matériaux variés et diversement appareillés, jeux des balcons, ferronneries.





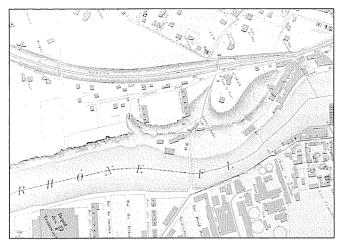
Rue de Saint-Jean 58, 56, 54



Rue du Belvédère



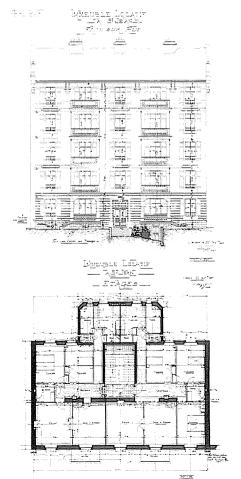
Rue du Château 6, 4, 2



Plan de Genève, de sa banlièue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



Rue Beau-Site 1d, 1c, 1a



Rue du Château 4, 6: façade sur rue et plan des étages (doc AEG)

Rue de Saint-Jean, rue du Belvédère, rue Beau-Site

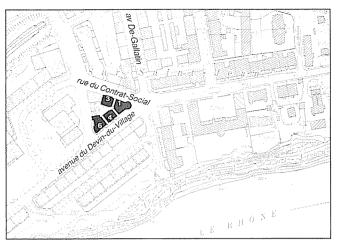
MS-e 8

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
	Beau-Site /Petit-Saconnex 1283 (490) 4163 (488) 4161 (487) 1287 (494) 1286 (493) 1285 (492) 1284 (491)	TP 467-1911 TP 467-1911 TP 467-1911 TP 322-1902 TP 322-1902 TP 322-1902 TP 298-1906	Charles Breitenbucher Charles Breitenbucher Charles Breitenbucher Charles Bizot Charles Bizot Charles Bizot Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
flle 38 1 3 5 7 9	lu Belvédère //Petit-Saconnex 1298 (505) 1296 (503) 1294 (501) 1292 (499) 1291 (498) //Petit-Saconnex 1231 (380) 1230 (379) 1229 (378) 1228 (377) 1227 (376)	TP 243-1905 TP 400-1906 TP 269-1912 TP 287-1908 TP 289-1908 TP 320-1902 TP 320-1902 TP 320-1902 TP 458-1902 TP 535-1903	Charles Bizot Louis Vial Charles Breitenbucher Etienne Chiocca Etienne Chiocca Charles Bizot
Rue o	lu Château //Petit-Saconnex 1297 (504) 1295 (502) 1293 (500)	TP 133-1910 TP 30-1905 TP 30-1905	Henri Garcin et Charles Bizot Charles Bizot Charles Bizot
Rue of file 38 44 46 48	de Saint-Jean I/Petit-Saconnex 1288 (495) 1289 (496) 1290 (497) I/Petit-Saconnex	TP 328-1907 signé, daté "1908" TP 477-1909 TP 313-1908	Pierre Deléamont
54 56 58	1232 (382) 1233 (385) 1234 (386)	TP 192-1911 TP 214-1909 TP 489-1910	Théo Cosson et Pierre Deléamont William Henssler William Henssler

Bibliographie

INSA, p. 381 Guide SHAS, p. 233 Guide SAP, pp. 162, 163 Archiguide, bus 7 Faces, 1987, nos 5-6, pp. 83, 84 RDB, no 3, 1990

Ensembles XIXe / XXe



Echelle 1:5000





A gauche, l'avenue du Devin-du-Village. A droite, la rue du Contrat-Social



Avenue du Devin-du-Village 6, 4; rue du Contrat-Social 1 A droite, l'avenue De-Gallatin 1

Rond-point Jean-Jacques

MS-e 9

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

FAO du 6.11.1985

Au milieu du XIXe siècle, le territoire de Saint-Jean se trouve divisé par l'implantation du chemin de fer. Parallèlement, un accès plus direct au plateau est aménagé le long de la voie ferrée, sur le tracé de l'actuelle rue de Saint-Jean

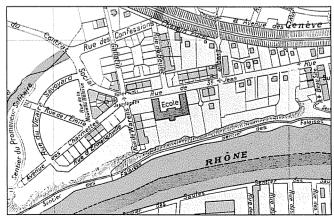
En 1896, le Conseil d'Etat lance un concours d'idées pour l'élaboration d'un plan d'extension de la ville et des communes suburbaines (la loi sera votée en 1900). Dès cette époque, le quartier de Saint-Jean, à la périphérie immédiate de la ville, amorce un développement urbain important. En 1898, la Société immobilière genevoise (SIG) acquiert la propriété de Gallatin, qui couvre les trois quarts du plateau. Elle fait établir un plan général prévoyant le prolongement de la rue de Saint-Jean, le rond-point Jean-Jacques et toutes les rues actuelles perpendiculaires et rayonnantes. Ce projet est repris dans le plan d'urbanisme de la commune du Petit-Saconnex dressé en 1905 et révisé en 1914. Il connaîtra plusieurs phases de réalisation, de 1912 environ jusque dans les années 1950. Le réseau des rues planifié par la SIG fut dédié à J.-J. Rousseau (1712-1778), dont on fêtait alors le bicentenaire de la naissance.

Sur le rond-point, l'îlot triangulaire de W. Henssler ferme la perspective de la rue de Saint-Jean; il appartient à la première étape d'urbanisation du quartier, qui comprend également la construction de l'école. Cet ensemble impose une architecture massive où s'affiche un souci de symétrie et une redondance du décor. Le parti adopté contraste avec l'immeuble voisin édifié sur le rond-point à la même époque par Frédéric Hellé, (TP 69-1912).

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
	du Contrat-Social D/Petit-Saconnex 1376 (604) 1379 (608)	TP 281-1912 1912	William Henssler William Henssler
	ue du Devin-du-Villa D/Petit-Saconnex 1377 (605) 1378 (606)	rge TP 280-1912 TP 760-1927	William Henssler William Henssler

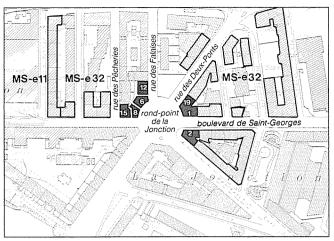
Bibliographie

Guide SHAS, p. 234 Guide SAP, p. 160 Archiguide, bus 7

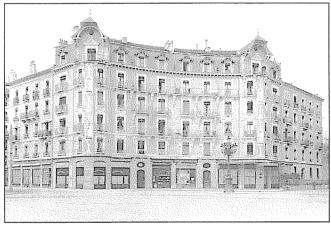


Commune du Petit-Saconnex. Plan dressé par décision du Conseil municipal en 1905, révisé en 1914 (doc. SMS)

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe



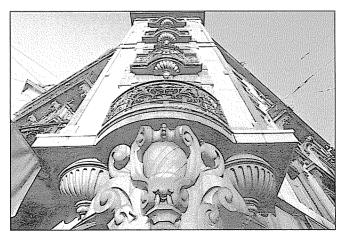
Echelle 1:5000



Rond-point de la Jonction 8, 6, vers 1903 (doc. "Lightmotif")



Rue des Deux-Ponts 19, boulevard de Saint-Georges 1, vers 1903 (doc. "Lightmotif")



Boulevard de Saint-Georges 1

Rond-point de la Jonction

MS-e 10

Genève, section Plainpalais. 2e et 3e zones

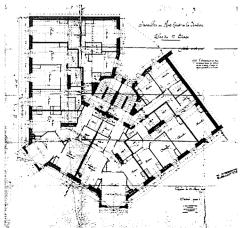
FAO du 6.11.1985

En 1897-98, suite à l'Exposition nationale, l'entrepreneur Charles Henneberg, propriétaire de la plupart des terrains de la pointe de la Jonction, publie un plan d'urbanisation, dont la trame serrée, caractéristique d'un lotissement spéculatif, s'organise autour d'un rond-point. La solution du rond-point apparaissait en 1875 déjà, dans un plan de John Camoletti; elle offrait un réseau de circulation apte à sortir les terrains de la Jonction de la situation de cul-de-sac dans laquelle ils se trouvaient.

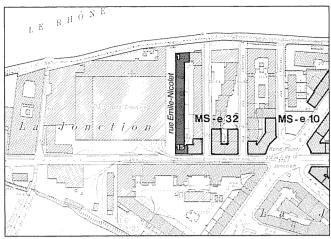
Le premier bâtiment construit sur le rond-point occupe l'angle des boulevards Carl-Vogt et de Saint-Georges. Sobre et de tradition classique, il marque la forme du rond-point par un large pan coupé, orné d'un balcon à chaque étage. Les autres bâtiments, œuvre de J. Van Leisen, se répondent de part et d'autre de la place; par leur composition, ils renforcent l'image circulaire du rond-point. Couronné d'un imposant fronton daté "1900", l'immeuble no 1, boulevard de Saint-Georges affiche son appartenance au nouveau siècle. Il présente une façade encadrée de tourelles sur consoles ouvragées. En vis-à-vis, l'autre ensemble déploie une façade incurvée, finissant sur des angles décorés de niches et surmontés de dômes pittoresques (nos 6-8, rond-point de la Jonction). A l'origine, ces immeubles abritaient quatre cafés, signe de la vitalité ludique et laborieuse de ce quartier populaire; on y trouvait un vélodrome, le diorama, le dépôt des trams, ainsi que divers établissements industriels.

Rue No	Parc No	elle (bât.)	Datation	Architecte
Rue d file 8/1 19	Plainpa	eux-Ponts alais (474)	TP 86-1900	Jacques Van Leisen
Rue of file 8/1	Plainpa	alaises alais (525)	daté "1900" TP 353-1901	Jacques Van Leisen
flle 8/	Plainpa 156		TP 353-1901 TP 353-1901	Jacques Van Leisen Jacques Van Leisen
flle 8/	Plainpa	ècheries alais (531)	TP 353-1901	Jacques Van Leisen
flle 8/ 1	Plainpa 129 /Plain	(474)	TP 86-1900 TP 263-1897	Jacques Van Leisen Ch. Auvergne
INSA,		hie 9, 352, 353, 378, , p. 190	379	

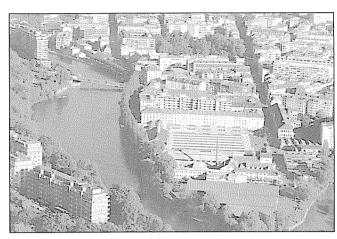
INSA, pp. 339, 352, 353, 378, 379 Guide SHAS, p. 190 Guide SAP, pp. 144, 145 Archiguide, bus 2



Rue des Deux-Ponts 19, boulevard de Saint-Georges 1: plan du 1er étage (doc. AEG)

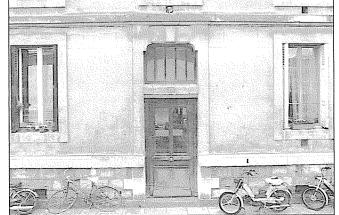


Echelle 1:5000





Rue Emile-Nicolet 3 à 15



Rue Emile-Nicolet 13

Rue Emile-Nicolet

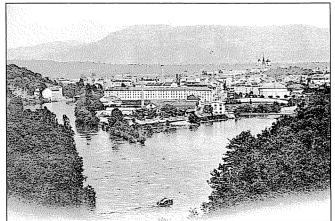
Genève, section Plainpalais, 3e zone

MS-e 11

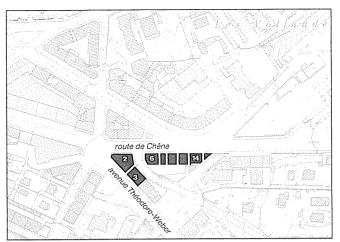
FAO du 6.11.1985

L'installation du dépôt des tramways en 1899 à la pointe de la Jonction, ainsi que la pénurie générale de logements ouvriers (grève des tramways, 1902) sont à l'origine de l'opération immobilière de la rue Nicolet. Ces huit sont à l'origine de l'opération immobilière de la rue Nicolet. Ces huit immeubles, dont six sont rigoureusement identiques, s'insèrent dans une trame d'îlots rectangulaires très étroits, organisés aufour de cours exiguës, qui prolonge le plan de lotissement publié en 1897 par Ch. Henneberg (cf. MS-e 10). Aucun de ces îlots ne sera jamais terminé. L'ensemble de la rue Nicolet, construit par Th. Cosson, constitue la face d'un de ces îlots. Destiné au logement ouvrier, il témoigne d'une architecture économique et minimaliste. Quelques éléments décoratis d'une grande sobriété distinguent la faça de côté rue de celle située à l'arrière: soubassement en managuillés, paradrements travaillés des portes d'arriées cordons faux appareillés, encadrements travaillés des portes d'entrée, cordons, faux joints peints sur le crépi du rez-de-chaussée.

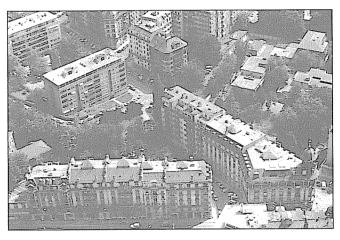
Rue No	Parc No	elle (bât.)	Datation	Architecte
Rue file 9 1 3 5 7 9		-Nicolet alais (616) (614) (612) (610) (608)	TP 207-1903 TP 207-1903 TP 207-1903 TP 207-1903 TP 207-1903 TP 207-1903 TP 207-1903 TP 207-1903	Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson
INSA Guid Guid RDB,	e SAP, no 2,	53, 366 5, p. 190 p. 145 1986	ustrie, 1984, p. 19	



La Jonction, entre 1904 et 1908 (carte postale VG)



Echelle 1:5000





Route de Chêne, au premier plan le no 16



Angle route de Chêne, avenue Théodore-Weber

Avenue Théodore-Weber, route de Chêne MS-e 25

Genève, section Eaux-Vives. 3e zone

FAO du 6.11.1985

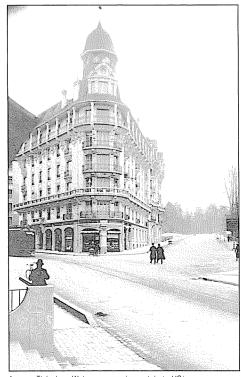
C'est vers la fin du XIXe siècle que débute le développement urbain du haut du quartier des Eaux-Vives, aux abords de la nouvelle gare édifiée en 1888. Il est lié à la construction du réseau des tramways ainsi qu'au percement et à l'élargissement de certaines artères (Pictet-de-Rochemont, Versonnex). Situé à la croisée de la route de Chêne et de la rue Weber, l'ensemble occupe un espace résiduel, de forme triangulaire. Ce terrain est délimité au sud par le tracé du futur raccordement ferroviaire entre les gares des Eaux-Vives et de Cornavin; il est de plus partagé en son milieu par la rue Agasse, ancien chemin desservant la propriété Bel-Air. Ces diverses contraintes, auxquelles s'ajoute la topographie, ont conditionné la construction des deux groupes d'immeubles; malgré une architecture très affirmée, ils restent quelque peu isolés dans un tissu mal défini. Les bâtiments de D. Giraud (1901) forment un front de rue imposant et

présentent une architecture de façade très travaillée, au décor "baroquisant". Ceux d'Ed. Chevallaz (1912), d'inspiration Heimatstil, amorcent la forme d'un îlot et dominent le carrefour d'une tourelle d'angle à la silhouette massive.

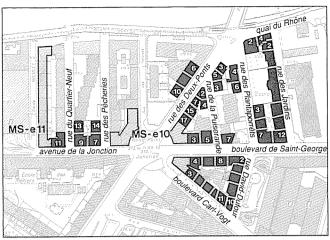
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
	e de Chêne 8/Eaux-Vives 1014 (146)	TP 24-1912	Edouard Chevallaz
6 8	1022 (150) 1023 (151)	TP 326-1901 TP 326-1901 daté "1902"	Didolo Giraud Didolo Giraud
10 12 14 16	1024 (152) 1025 (153) 1028 (154) 1029 (157)	TP 243-1901 TP 243-1901 TP 22-1901 TP 67-1900	Didolo Giraud Didolo Giraud Didolo Giraud Didolo Giraud
Aven	ue Théodore-Weber 8/Eaux-Vives 1015 (147)	TP 25-1912	Edouard Chevallaz

Bibliographie

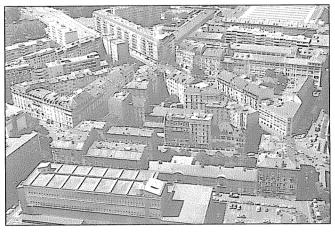
INSA, pp. 327, 394 Guide SHAS, p. 163 Guide SAP, pp. 105, 114, 115 Archiguide, tram 12, Rive-Moillesulaz



Avenue Théodore-Weber, vue ancienne (photo VG)



Echelle 1:5000





Angle boulevard Carl-Vogt, rue David-Dufour



A gauche, la rue de la Puiserande; à droite, la rue des Deux-Ponts côté impair

Rond-point de la Jonction, boulevard de Saint-Georges

Genève, section Plainpalais. 2e et 3e zones Extension des ensembles MS-e 10 et MS-e 11 MS-e 32

FAO du 25.10.1989

Les terrains de la Jonction ont longtemps conservé leur vocation maraîchère dont témoignent aujourd'hui seuls quelques noms de rues: Jardins, Plantaporrêts. L'implantation en 1844 de l'usine à gaz à proximité du cimetière marque le changement progressif de cette affectation. La véritable intégration de ce quartier à la ville et à son réseau de circulation est rendue possible par la construction du pont de Saint-Georges puis de la passerelle Sous-Terre et l'établissement des boulevards de Saint-Georges et Carl-Vogt.

Après avoir racheté les terrains de la pointe de la Jonction pour leurs "arénières". l'entrepreneur Charles Henneberg les revend par lots établis conformément à son propre plan d'aménagement (cf. MS-e 10). Il construit les premières maisons familiales en 1895 à la rue des Falaises. Mais c'est après l'Exposition nationale de 1896 que le développement de Plainpalais et de la Jonction prend son essor.

Le quartier de la Jonction accueille des équipements comme le dépôt des tramways et plus particulièrement des lieux de divertissement tels que le diorama ou le vélodrome. Quelques années après la construction de l'école du boulevard Carl-Vogt, la commune de Plainpalais, face à l'accroissement de sa population, décide l'édification d'un nouveau bâtiment scolaire à la rue des Jardins, dont la réalisation est aussi confiée à E. Poncy.

Le plan Henneberg est conçu selon une typologie d'îlots rectangulaires, perpendiculaires au Rhône: il a pour caractéristique d'offrir une densité maximale au détriment des principes élémentaires de l'hygiénisme. La construction de l'extrémité des îlots sur le boulevard de Saint-Georges débute en 1903 tandis que la réalisation des rues latérales est postérieure. Mais la trame est si étroite qu'aucun îlot n'est entièrement bâti.

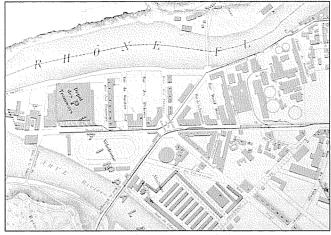
Les immeubles bordant les boulevards abritent commerces ou cafés au rezde-chaussée et affichent une certaine apparence bourgeoise. Malgré le grand nombre de références stylistiques, notamment italianisantes, les éléments décoratifs relèvent le plus souvent du répertoire Art Nouveau (par exemple, ferronneries et allèges à motifs floraux au boulevard de Saint-Georges nos 13-15 de J. van Leisen) En revanche, les immeubles des rues transversales, affectés entièrement au logement, appartiennent plutôt à la catégorie des casernes locatives. Les éléments décoratifs sont réduits à leur plus simple expression; peu de saillies, ferronneries sobres, jeux de texture du crépi.

Les plans d'appartements témoignent aussi d'une économie stricte: persistance de l'usage systématique d'une ou plusieurs alcôves permettant la réduction des dimensions du logis. Calculés au plus juste pour l'époque, les espaces communs, cages d'escaliers et entrées d'immeubles sont étriqués. L'économie dicte encore le niveau de confort puisque seule une salle de bains d'origine a été recensée dans le périmètre de l'ensemble.

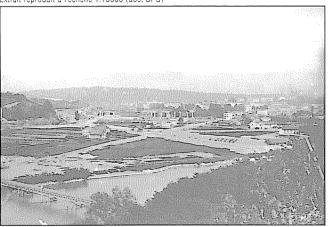
Rue Par No No	celle (bât.)	Datation	Architecte
flle 7/Plain	•	TD 040 4040	Iulaa Dähu
	5 (460) 4 (458) palais	TP 246-1910 TP 246-1910	Jules Böhy Jules Böhy
	.2 (480) .1 (478) .0 (476) .2 (496) .0 (493)	TP 246-1910 TP 349-1903 TP 349-1903 TP 208-1904 TP 208-1904 TP 208-1904	Jules Böhy Léon Bovy Léon Bovy Frédéric Hellé Frédéric Hellé Frédéric Hellé
Rue Davi file 14/Plai 2 25 4 25 6 25 8 298 10 24	npalais 3 (81) 32 (79) 51 (77) 88 (74)	TP 68-1903 TP 67-1903 TP 174-1901 TP 304-1903 TP 74-1899	J. Philippon J. Philippon Auguste Bizot Etienne Chiocca Jacques van Leisen

Rond-noint de la Jonction

MS-e 32



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



La pointe de la Jonction, vers 1900 (photo VG)



Angle rue des Plantaporrêts, bd de Saint-Georges, vue ancienne (doc. "Lightmotif")



Quai du Rhône 4 et 2, vue ancienne (doc. "Lightmotif")



Rue des Plantaporrêts 7, façade sur le boulevard de Saint-Georges

Rond-point de la Jonction, MS-e boulevard de Saint-Georges				
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte	
	des Jardins Plainpalais 106 (416) 108 (420) 109 (425) 111 (429) 113 (433)	TP 392-1903 TP 276-1902 TP 354-1902 TP 354-1902 TP 354-1902	Jacques van Leisen Etienne Poncy Jacques van Leisen Jacques van Leisen Jacques van Leisen	
file 9/ 7 9 11	ue de la Jonction Plainpalais 166 (579) 167 (581) 184 (600)	TP 103-1903 TP 103-1903 TP 484-1910	Léon Bovy Léon Bovy Charles Roch	
	des Pêcheries 'Plainpalais 165 (577)	TP 103-1903	Léon Bovy	
flle 7/	des Plantaporrêts (Plainpalais 108 (418) 110 (427) 112 (431) 114 (435) 122 (453) 121 (452)	TP 61-1899 TP 354-1902 TP 354-1902 TP 354-1902 TP 55-1911 TP 356-1912	Etienne Poncy Jacques van Leisen Jacques van Leisen Jacques van Leisen Adrien Peyrot Jules Böhy	
file 7/ 3	de la Puiserande (Plainpalais 123 (456) (Plainpalais 133 (481) 134 (482)	TP 356-1912 TP 246-1910 TP 246-1910	Jules Böhy Jules Böhy Jules Böhy	
	du Quartier-Neuf 'Plainpalais 168 (583)	TP 103-1903	Léon Bovy	
flle 7/	du Rhône /Plainpalais 107 (417) 105 (415)	TP 392-1903 TP 392-1903	Jacques van Leisen Jacques van Leisen	
file 8/ 3 5 file 7/ 7 13 15	evard de Saint-Geo (Plainpalais 128 (472) 127 (471) (Plainpalais 117 (441) 114 (435) 113 (433) 4/Plainpalais 239 (51) 242 (60) 2896 (63)	TP 176-1897 TP 238-1901 TP 16-1902 TP 354-1902 TP 354-1902 TP 241-1897 TP 199-1897 TP 199-1903	Alexandre Gonthier Jacques Tedeschi Louis Philippon Jacques van Leisen Jacques van Leisen Jules Hedmann Léon Bovy de Morsier frères et Weibel	
	evard Carl-Vogt 4/Plainpalais 240 (54) 241 (56) 246 (68) 247 (69) 248 (71)	TP 183-1898 TP 127-1902 TP 155-1897 TP 155-1897 TP 74-1899	Léon Bovy Léon Bovy de Morsier frères de Morsier frères Jacques van Leisen	

BibliographieINSA, pp. 335, 336, 350-353, 373, 374, 376, 378, 379
Guide SHAS, p. 189
RDB, nos 1 et 2, 1986

Répertoire des ensembles du XIXe siècle et du début du XXe siècle

Genève au XIXe siècle

Au cours du XIXe siècle. Genève va subir de profondes mutations. La construction des quais, à partir de 1830, et l'édification d'un front de bâtiments homogène s'inscrivent dans le cadre des grands travaux d'assainissement et d'embellissement de la cité. Toutefois, la ville est encore enserrée dans ses fortifications et ce n'est que vingt ans plus tard que l'enceinte à la Vauban sera progressivement démantelée, afin de permettre l'extension de la ville. Les terrains ainsi libérés sont réservés à "l'établissement de nouveaux quartiers et promenades" et à "la construction de bâtiments publics" (loi du 15 septembre 1849). Cette opération d'envergure fait dès le début l'objet de nombreux projets d'urbanisme. Le plan directeur définitif sera adopté en 1858 par le Conseil d'Etat. L'architecture est dominée par une inspiration néo-classique.

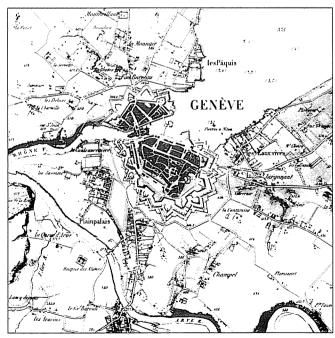
L'extension urbaine atteint également les anciens faubourgs: les Eaux-Vives, Plainpalais, Saint-Jean et les Pâquis subissent à leur tour une urbanisation rapide et souvent mal contrôlée. Les immeubles d'habitation aux gabarits importants s'insèrent dans le tissu existant de la banlieue; peu à peu. le réseau des rues se développe et de nouveaux bâtiments publics, écoles, mairies, églises, se construisent. Vers la fin du siècle, l'architecture, de tendance éclectique, s'inspirera notamment des courants nationalistes (Heimatstil), qui se manifestent à Genève dans le cadre de l'Exposition nationale de 1896.

Situation légale

Le 13 octobre 1983, le Grand Conseil adopte une loi ayant pour but la protection des ensembles du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Le département des travaux publics établit alors une liste indicative des ensembles maintenus. Une première série est publiée dans la Feuille d'Avis Officielle les 6 et 13 novembre 1985 et une seconde série, les 25 et 30 octobre 1989. Les ensembles retenus sont particulièrement représentatifs des constructions qui s'édifièrent à Genève entre le milieu du XIXe siècle et le premier tiers du XXe siècle.

Les articles 89 à 93 de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) du 14 avril 1988 précisent les dispositions applicables aux ensembles du XIXe siècle et du début du XXe siècle situés en dehors des zones protégées de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications, ainsi que du Vieux-Carouge.

A relever également dans certains périmètres l'adoption d'autres dispositions légales (voir au verso) qui précisent les mesures de sauvegarde pour le patrimoine architectural de la ceinture fazyste.



Carte topographique du canton de Genève levée par ordre du gouvernement dans les années 1837 et 1838 (doc AEG)

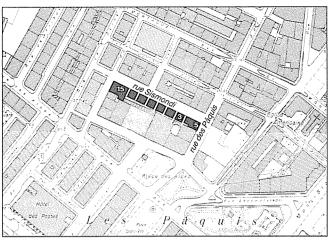
Carte topographique du canton de Genève levée par ordre du gouvernement dans les années 1837 et 1838, revue en 1871 (doc AEG)

Genève en 1838

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la cité est protégée par ses fortifications. Les faubourgs des Eaux-Vives, de Plainpalais et des Pâquis situés à l'extérieur des remparts ne sont reliés à la ville que par trois portes, à Rive, Plainpalais et Cornavin.

Genève en 1871

Entre la ville ancienne et les faubourgs, les fortifications ont laissé la place à une ceinture de quartiers neufs rigoureusement planifiés. En revanche, les faubourgs poursuivent une croissance rapide et désordonnée: un contrôle sera progressivement exercé, notamment par l'entremise du plan d'extension de 1900.



Echelle 1:5000





Rue Sismondi 3 à 11



Rue Sismondi

Genève, section Cité, 2e zone

MS-e 1

FAO du 6.11.1985

Cet ensemble de huit immeubles d'architecture identique forme la face nord d'un îlot rectangulaire. Il fait partie de la première opération planifiée audelà des terrains des fortifications, sur le territoire des Pâquis annexé à la ville de Genève dès 1850.

A l'origine, ces immeubles de logements à bon marché sont destinés aux ouvriers principalement horlogers du quartier alors surpeuplé de Saint-Gervais.

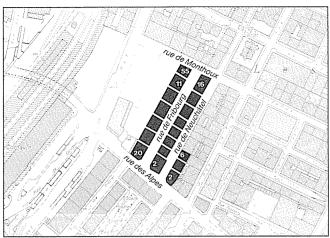
Il s'agit d'une initiative privée visant à construire un front de rue unifié. Cet ensemble s'inspire, sur un mode mineur, plus économique, de l'architecture des grandes opérations de la Restauration, comme la Corraterie ou le quai des Bergues. Les façades des huit immeubles sont rythmées au niveau du rez-de-chaussée et de l'entresol par des arcades en plein cintre qui leur confèrent leur homogénéité.

A chaque extrémité de la rue, les deux bâtiments d'angle se distinguent par un moindre gabarit et encadrent l'ensemble. L'immeuble de tête, côté rue des Pâquis, possède un décor de façade plus élaboré.

Rue Parcelle No No (bâ	Datation t.)	Architecte
Rue des Pâquis flle 50/Cité 5 749 (92		non identifié
Rue Sismondi file 50/Cité 3 1658 (93 5 1657 (94 7 1656 (95 9 629 (96 11 630 (97 13 631 (98 15 6954 (99) 1858-1862) 1858-1862) 1858-1862) 1858-1862) 1858-1862	non identifié non identifié non identifié non identifié non identifié non identifié

Bibliographie Guide SHAS, p. 203 Guide SAP, p. 203 Archiguide, bus 4

Rue des Pâquis 5



Echelle 1:5000





Rue de Fribourg depuis la rue des Alpes



Rue de Fribourg, rue de Neuchâtel

MS-e 2

Genève, section Cité. 2e zone

FAO du 6.11.1985

Le tracé des rues de Fribourg et de Neuchâtel s'inscrit dans le cadre des lotissements qui prennent forme progressivement sur les terrains des Pâquis, entre les quais et la rue de Lausanne, dès 1850 et jusqu'en 1930. Cet ensemble, formé principalement de deux barres parallèles d'immeubles, Cet ensemble, formé principalement de deux barres parallèles d'immeubles, est situé sur les terrains de l'ancienne Maison des Orphelins, propriété de l'Hospice Général. L'opération débute en 1858 par les immeubles de tête de la rue des Alpes et se poursuit plus tardivement entre 1890 et 1900. Dû à l'initiative privée de divers propriétaires et architectes, l'ensemble n'en donne pas moins une forte impression d'unité dans un quartier principalement composé d'îlots hétéroclites. Cette homogénéité provient probablement de l'existence présumée d'un plan de lotissement réglant l'ensemble des constructions. Malgré l'intervention de plusieurs architectes, les diverses façades sont traitées de manière analogue: ornées et pourvues de balcons sur la rue de Fribourg, pratiquement lisses sur la rue de Neuchâtel. D'autre part, bien que la construction de la majorité des bâtiments ait suivi l'Exposition nationale de 1896, ceux-ci ne comportent aucun élément de style "patriotique"; ils affirment ainsi le caractère économique de même que la sobriété de cette architecture. la sobriété de cette architecture.

Rue No	Parce No	elle (bât.)	Datation	Architecte	
Rue d file 61 20	/Cité	pes (117)	TP 234-1858	Adolphe Reverdin	
Rue d fille 60 3 5 7 9 11 2 4 6 8 10		(108) (107) (125) (113) (114) (118) (221) (222) (223)	vers 1895 TP 142-1896 TP 14-1899 TP 24-1898 TP 24-1898 TP 234-1858 TP 161-1898 TP 161-1898 TP 161-1898 TP 161-1898 TP 237-1897	non identifié Marc Camoletti Marc Camoletti Gottfried Ribi Gottfried Ribi Jean-Henri Bachofen Marc Camoletti Marc Camoletti Marc Camoletti	
12 14 16	2735 2728 2727	(119) (106)	TP 130-1897 TP 152-1897 TP 115-1897	H. Flaegel Gottfried Ribi Léon Bovy Marc Camoletti	
Rue de Monthoux flle 61 /Cité					
55		(115)	TP 269-1889	non identifié	
Rue de Neuchâtel flle 61/Cité					
2 4 6	3132 1423 2928	(171 bis) (187 bis) (179)	TP 13.3.1873 - -	A. Feltmann ing. non identifié non identifié	

Bibliographie

INSA, p. 343 Guide SHAS, p. 205



Le boulevard Carl-Vogt, de l'avenue de Sainte-Clotilde à la rue des Bains



Boulevard Carl-Vogt 75 à 101

Boulevard Carl-Vogt

Genève, section Plainpalais, 2e zone

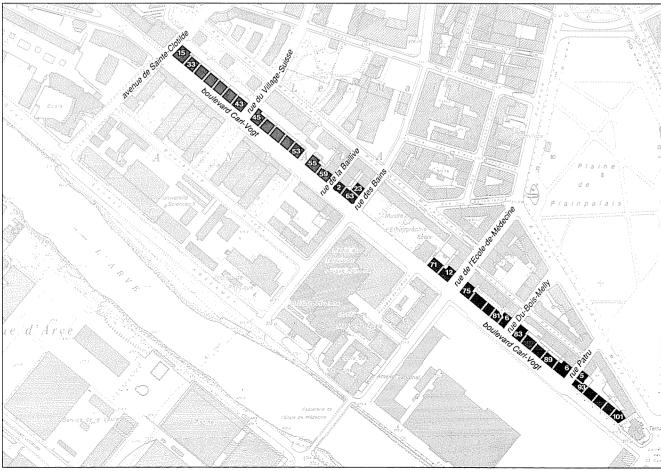
MS-e 12

FAO du 6.11.1985

Le tracé du boulevard Carl-Vogt remonte à la construction des casernes, édifiées sur les bords de l'Arve en 1876. Il devient l'une des artères de l'Exposition nationale de 1896. Dès cette époque, ce boulevard de plus d'un kilomètre de long, reliant la pointe de la Jonction à l'extrémité sud de la plaine de Plainpalais, connaît un rapide développement immobilier. En quelques années seulement, le front d'immeubles exposé au sud est pratiquement achevé; il sera longtemps considéré comme la limite urbaine méridionale de Genève. Les terrains vis-à-vis, entre le boulevard et l'Arve, sont également pris en compte dans les projets d'urbanisme, dressés par la Mairie de Plainpalais, dès 1897. Amorcée quelques années plus tard (cf. MS-e14), la construction de ces terrains est interrompue par la première guerre mondiale. A mi-chemin entre la Jonction et la Plaine, l'ancienne école du Mail et son préau (actuel musée d'Ethnographie) rompent la continuité du front bâti. Sa construction (dès 1895) précède de peu celle des immeubles avoisinants.

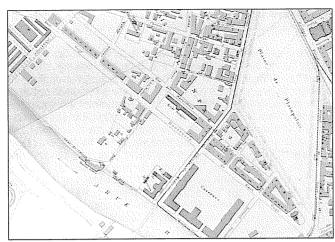
La partie nord-ouest du boulevard, qui va de la Jonction au musée, est caractérisée par des constructions linéaires, très homogènes, conçues par quelques architectes œuvrant par groupes d'immeubles. D'aspect répétitif, ces bâtiments forment des rangées interrompues par des rues perpendiculaires. Le rythme des balcons, la diversité des encadrements de fenêtres, la menuiserie des portes d'entrée, les ferronneries offrant notamment des variations sur le thème de la feuille de marronnier, témoignent du soin apporté au décor.

La partie sud-est, allant du musée à la plaine de Plainpalais, est composée d'immeubles appartenant à des îlots rectangulaires ou triangulaires. Plus hétéroclites, ils dénotent l'intervention de divers architectes. Le décor des façades comporte un grand nombre d'éléments classicisants; les angles des îlots sont souvent ponctués de tourelles ou de dômes.



Echelle 1:5000 Août 91

Ensembles XIXe / XXe



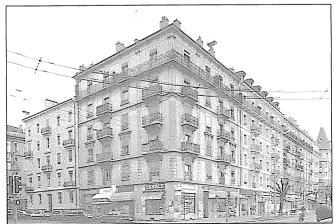
Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



Le boulevard Carl-Vogt, entre 1902 et 1910 (carte postale VG)



Le boulevard Carl-Vogt à la hauteur de la rue du Village-Suisse



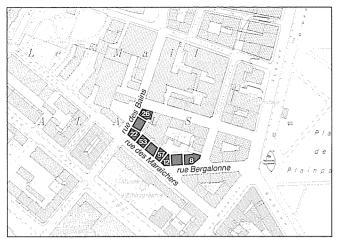
Boulevard Carl-Vogt 75 à 83

Boulevard Carl-Vogt

MS-e 12

Rue No	Parcel No	lle (bât.)	Datation	Architecte
	e la Ba /Plainpa 382 (TP 228-1900	Jacques Van Leisen
	es Bai i /Plainpa 385	llais	TP 228-1900	Jacques Van Leisen
file 21, 33 35 37 39 41 43	/Plainpa 360 361 362 363 364 365 /Plainpa	(487) (489) (491) (493) (495) (497) alais	TP 39-1900 TP 184-1900 TP 184-1900 TP 184-1900 TP 184-1900 TP 184-1900	Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy
45 47 49 51 53 55 59	369 370 371 372 373 374 375	(740) (742) (744) (746) (748) (750) (752) (768)	TP 363-1901 TP 363-1901 TP 363-1901 TP 363-1901 TP 363-1901 TP 245-1903 vers 1905 TP 228-1900	Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Frédéric Hellé non identifié Jacques Van Leisen
71 75 77 79 81	490 508 512 516 522	(377) (420) (424) (432) (438)	TP 20-1899 TP 200-1897 TP 200-1897 TP 201-1898 TP 201-1898	Léon Bovy Jean Birmelé Jean Birmelé Jean Birmelé Jean Birmelé
83 85 87 89 93 95 97 99	533 539	(476) (478) (490) (488) (499) (502) (522) (520) (518)	TP 184-1904 TP 184-1904 TP 156-1898 TP 160-1902 TP 240-1924 TP 195-1902 TP 195-1902 TP 195-1902 TP 195-1902	Léon Bovy Léon Bovy Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz Henri Garcin Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz
	Du-Bois I/Plainpa 520		TP 201-1898	Jean Birmelé
flle 29	le l'Eco /Plainp: 489		n e TP 191-1897	Léon Bovy
Rue I file 30 5 6)/Plainp 545	(498)	TP 240-1924 TP 366-1903	Henri Garcin Frédéric Hellé
	/Plainp		TP 127-1898	Léon Bovy
Guide INSA, Guide Guide Bullet Ingéni	pp. 338 SHAS, SAP, p in techn	ASSAR, p. 6 3, 392 p. 184 p. 146, 148, 149 lique de la Suisse architectes suiss	e romande, 1902, p es, 1981, p. 417	. 81

Archiguide, bus 4 R.J. Lawrence, Le seuil franchi... Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande, 1860-1960; 1986, p. 91 RDB, no 3, 1990



Echelle 1:5000



Rue des Bains 26, 24, 22



Rue Bergalonne 12, 10



Rue des Bains

Dovocilo

MS-e 13

Genève, section Plainpalais. 2e zone

FAO du 6.11.1985

A -- -- --

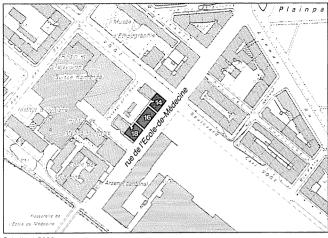
Le quartier situé entre l'avenue du Mail et le boulevard Carl-Vogt connaît un rapide développement de 1896, date de l'Exposition nationale, jusqu'en 1914. Relativement homogène, il accueille toutefois une grande diversité d'activités: entrepôts, industries, ateliers, commerces, logements. L'ensemble occupe à l'origine une vaste parcelle non bâtie en bordure de l'ancien chemin des Bains, à la périphérie immédiate des terrains de l'Exposition. Il fait partie d'un îlot polygonal et se compose de plusieurs groupes de bâtiments; ceux-ci furent réalisés par différents architectes pour le compte de diverses sociétés immobilières. Les uns utilisent un vocabulaire nén-classique: frontons cintrés ou triangulaires au-dessus des fenêlaire néo-classique: frontons cintrés ou triangulaires au-dessus des fenêtres du premier étage (rue des Bains, rue des Maraîchers). Les autres, réalisés plus tardivement, offrent une image plus pittoresque: tourelles d'angle, balcons ornés de gargouilles, appareillages variés.

D-4-4:--

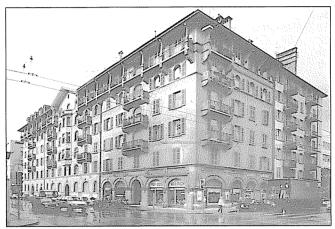
Rue Paro No No	celle (bât.)	Datation	Architecte
Rue des B file 27/Plair 22 469 24 468 26 467	npalais	TP 104-1901 TP 105-1901 TP 136-1901	Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz
Rue Berga file 27/Plair 8 460		TP 507-1910	Antoine Leclerc
10 461	(290)	TP 60-1911	et Charles Gambini Théo Cosson
12 462	(292)	TP 98-1911	et Pierre Deléamont William Henssler
Rue des N file 27/Plair 53 470 55 471 57 463		TP 343-1901 TP 344-1901 TP 98-1911	Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz William Henssler

Bibliographie

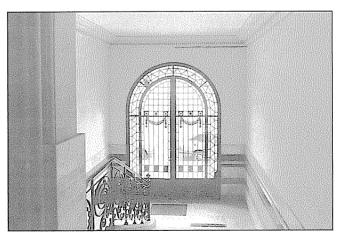
INSA, pp. 322, 357 Guide SAP, p. 151



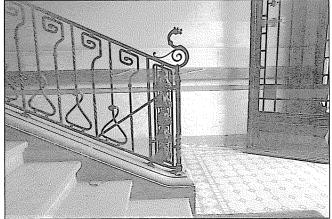
Echelle 1:5000



Angle rue de l'Ecole-de-Médecine, boulevard Carl-Vogt



Rue de l'Ecole-de-Médecine 18



Rue de l'Ecole-de-Médecine 16

Rue de l'Ecole-de-Médecine

MS-e 14

Genève, section Plainpalais. 2e zone

FAO du 6.11.1985

La rue de l'Ecole-de-Médecine est tracée vers 1874 pour desservir les casernes et l'Ecole de Médecine. L'édification de l'ensemble considéré devait engager une nouvelle phase d'urbanisation des terrains situés au sud du boulevard Carl-Vogt. Ces intentions apparaissent distinctement sur le plan d'extension communal de Plainpalais approuvé par le Conseil d'Etat le pian d'extension communai de Plainpalais approuve par le Conseli d'Etat le 29 octobre 1902. En raison de la guerre, cette opération n'aura pas de suite. Formant la face d'un îlot inachevé, les trois immeubles affichent une composition monumentale dont la symétrie masque le parcellaire. Articulé, selon des règles classiques, autour d'un corps central à pignon et oriel axial, l'ensemble utilise un vocabulaire Heimatstil: loggias de l'attique,

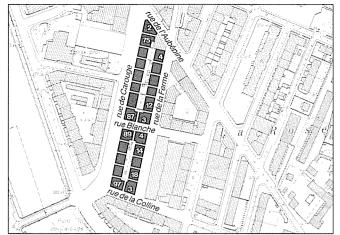
frise en briques du quatrième niveau. La symétrie n'est rompue que par le traitement différencié des rez-de-chaussée: arcades commerciales sur le boulevard, soubassement continu surmonté de baies en plein cintre éclairant des logements côté rue de l'Ecole-de-Médecine.

Rue No	Parc No		Datation	Architecte		
Rue de l'Ecole-de-Médecine file 28/Plainpalais						
14 16 18	473 474 475	(330) (332) (334)	TP 279-1910 TP 279-1910 TP 279-1910	Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy		

Bibliographie INSA, p. 338

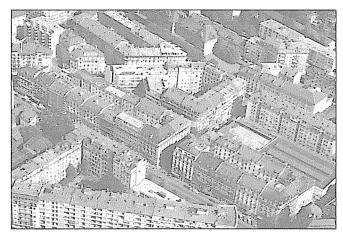
Archiguide, bus 4

Ensembles XIXe / XXe



Echelle 1:5000

Département des travaux publics République et Canton de Genève



Rue de Carouge

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 15

FAO du 6.11.1985

Alors que dès 1808, suite à la construction du Pont-Neuf, la rue de Carouge constitue un axe de circulation privilégié, les terrains proches de l'Arve n'attirent que très tardivement les investisseurs. La proximité de l'hôpital (1849), des Bains d'Arve (1873), du dépôt des tramways (1876), ainsi que les fréquentes crues de l'Arve en sont probablement responsables. Il faut attendre l'endiguement progressif de la rivière et le déplacement du dépôt des trams à la Jonction en 1900 pour que débute la construction de

L'opération de la rue de Carouge s'inscrit dans un contexte de spéculation foncière liée à l'élaboration du premier plan d'extension de la ville de Genève et des communes suburbaines, dont la loi sera adoptée en 1900. Peu à peu, le quartier prend forme; une nouvelle trame de rues parallèles à

la rue de Carouge et au boulevard de la Cluse amorce le lotissement de ces terrains jusqu'alors vierges de constructions. Les îlots ainsi délimités vont se densifier progressivement.

Opération d'envergure, l'ensemble considéré présente sur la rue de Carouge des façades traitées avec soin. La plupart des immeubles étant l'œuvre d'un seul architecte, D. Giraud, l'effet d'unité est remarquable: de composition identique, les façades varient d'un immeuble à l'autre par l'alternance de frontons triangulaires et cintrés aux fenêtres du deuxième étage.

Sur la rue de la Ferme, les façades de ces îlots étroits sont traitées de manière plus simple et plus économique, soulignant le rôle secondaire de cette artère.



Rue de Carouge, au premier plan le no 95



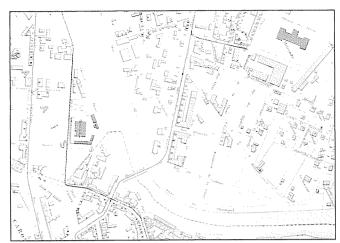
L'intersection de la rue de Carouge et de la rue Blanche



Rue de la Ferme, au premier plan le no 4



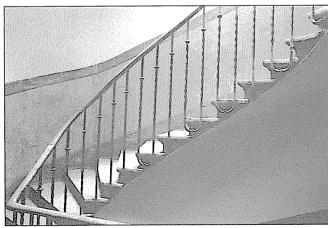
L'intérieur de l'îlot sud



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



Rue de Carouge 95



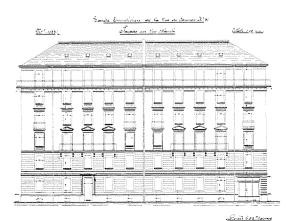
Rue Blanche 3

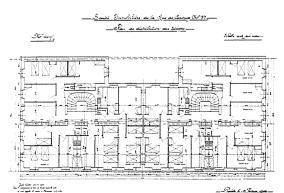
Rue de Carouge

MS-e 15

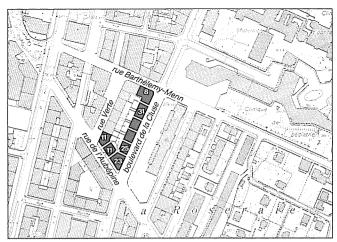
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
	de l'Aubépine I/Plainpalais 1085 (140)	TP 37-1899	Johannes Grosset et Ami Golay
	Blanche I/Plainpalais 1098 (194)	TP 192-1901 TP 202 bis-1901	Didolo Giraud
4	1100 (198)	TP 268-1903	Didolo Giraud
	de Carouge 4/Plainpalais 1086 (141)	TP 253-1897	Johannes Grosset et Ami Golay
77 79	1088 (150) 1090 (160)	TP 291-1897 TP 5-1901	Louis Maréchal Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
81	1090 (170)	TP 5-1901	Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
83	1093 (180)	TP 68-1901	Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
85 87	1095 (188) 1097 (192)	TP 44-1902 TP 192-1901 TP 202 bis-1901	Didolo Giraud Didolo Giraud
89 91 93 95	1099 (196) 1101 (200) 1103 (206) 1105 (211) 1107 (215)	TP 268-1903 TP 135-1902 TP 135-1902 TP 156-1902 TP 156-1902	Didolo Giraud Didolo Giraud Didolo Giraud Didolo Giraud Didolo Giraud
	de la Colline 4/Plainpalais 1109 (217)	TP 156-1902	Didolo Giraud
	de la Ferme 4/Plainpalais 1089 (153) 1091 (164) 1092 (175) 1094 (184)	TP 218-1898 TP 206-1900 TP 206-1900 TP 68-1901	Louis Maréchal non identifié non identifié Antoine Leclerc
12 14	1096 (190) 1102 (204)	TP 44-1902 TP 538-1911	et Gaston Lecerf Didolo Giraud Jules Maurette et Amédée Henchoz
16 18	1104 (209) 1106 (213)	TP 221-1912 TP 222-1912	J. In Albon J. In Albon

Bibliographie INSA, pp. 319, 324, 325, 341 Guide SAP, p. 130





Ensembles XIXe / XXe



Echelle 1:5000





Boulevard de la Cluse 29 et 31, rue Barthélémy-Menn 8

L'intérieur de l'îlot



Boulevard de la Cluse

MS-e 16

Genève, section Plainpalais. 2e zone

intérieur affecté à de petits jardins privés.

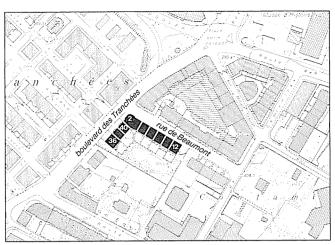
FAO du 6.11.1985

Au milieu du XIXe siècle, la vocation des terrains de la Cluse et de la Roseraie se dessine avec l'implantation de l'hôpital au Pré de Cluse (1849)

et l'installation des bains thérapeutiques de l'Arve à la Roseraie (1873). Par ailleurs, en 1876, la compagnie des tramways de Genève viendra installer son dépôt au voisinage du boulevard de la Cluse.
Dès 1900, suite à l'endiguement progressif des eaux de l'Arve et au départ du dépôt des trams à la Jonction, ces terrains prennent de la valeur et les constructions s'y développent. Un plan d'ensemble prévoyait, de part et d'autre de l'actuel chemin de l'Aubépine, une trame d'îlots étroits et longs, dant le dessin ne sera pas remis au cause per l'urbapiestion future. dont le dessin ne sera pas remis en cause par l'urbanisation future. Faisant face à l'école de la Roseraie (1906-1907, Ed. Chevallaz), l'ensemble se distingue par l'emphase portée sur l'angle nord de l'îlot, où, dans un langage pittoresque, le bâtiment déploie tourelle, clocheton et dômes. Antérieurs, les autres immeubles, plus sobres, ont recours à un vocabulaire et une utilisation des matériaux inspirés du Heimatstil. Sur la rue de l'Aubépine, un socle de jardinets surélevés longe la façade entre les deux pans coupés des angles de l'îlot. Enfin, ce dernier ménage un vaste espace

Rue Parcelle No No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de l'Aubépine flle 52/Plainpalais 11 1039 (42)	TP 132-1904	Léon Bovy
Rue Barthélémy-Menn file 52/Plainpalais 8 1033 (27)	TP 276-1910	Frédéric Hellé
Boulevard de la Cluse file 52/Plainpalais 23 1038 (40) 25 1037 (38) 27 1036 (36) 29 1035 (33) 31 1034 (30)	TP 132-1904 TP 132-1904 - TP 125-1911 TP 125-1911	Léon Bovy Léon Bovy non identifié Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz
Rue Verte file 52/Plainpalais 11 1040 (44)	TP 132-1904	Léon Bovy

Bibliographie Guide SAP, p. 134



Echelle 1:5000



Angle rue De-Beaumont, boulevard des Tranchées



Rue De-Beaumont



Façades côté jardin

Rue De-Beaumont

MS-e 17

Genève, section Eaux-Vives, 2e zone

FAO du 6.11.1985

Le quartier des Contamines se développe dès 1838 suite à la vente d'un terrain appartenant à l'Hôpital; situé à l'extérieur des fortifications, il est directement relié à la Haute Ville par le pont de fil de fer du bastion du Pin. Le morcellement en parcelles de dimensions restreintes, desservies par un réseau de rues et loties de petites demeures, offre alors à la bourgeoisie

genevoise un habitat suburbain à proximité immédiate de la ville.

Dernière grande étape de cette opération spéculative, l'ensemble de la rue

De-Beaumont, dénommé "Square des Contamines", est réalisé dès 1853, peu avant l'adoption du plan d'agrandissement de la ville de Genève sur la rive gauche du Rhône (1854). La perspective de l'extension de la ville suite à la démolition des fortifications incita le promoteur, le Dr Senn, à promouvoir une typologie d'habitat individuel plus dense, qui réponde toutefois aux exigences nouvelles d'hygiène et de confort.

L'ensemble se composé de neuf hôtels particuliers mitoyens, de deux étages sur rez; ceux-ci sont bordés de part et d'autre de terrasses privées, donnant à l'arrière sur un jardin commun. La succession des façades, sobres et répétitives, est articulée par l'arrondi de l'immeuble d'anglé, daté "1854"

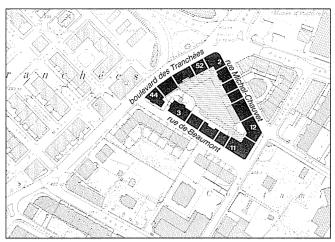
Ce type de maisons en bande, d'inspiration anglaise, fera école et servira de référence lors de la construction du quartier des Tranchées, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte					
	Rue De-Beaumont file 34/Eaux-Vives							
2	2813 (33) 2814	Daté "1854"	Adolphe Reverdin					
4 6 8 10 12	1206 (34) 1207 (38) 1208 (39) 1209 (40) 1210 (41)	1854 1854 1854 1854 1854	Adolphe Reverdin Adolphe Reverdin Adolphe Reverdin Adolphe Reverdin Adolphe Reverdin					
	evard des Tranchées 1/Eaux-Vives 1405 (37) 1404 (36) 1404 (35)	1854 1854 1854	Adolphe Reverdin Adolphe Reverdin Adolphe Reverdin					

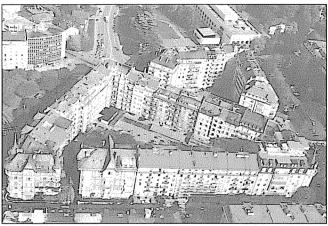
Bibliographie

INSA, p. 389 Guide SHAS, p. 170 Guide SAP, p. 34 Bâtir la campagne, pp. 34, 35

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe

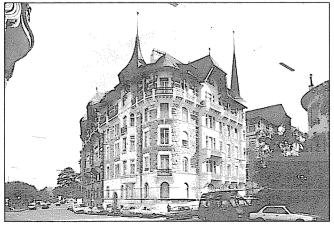


Echelle 1:5000





Rue De-Beaumont 11, rue Michel-Chauvet 12



Boulevard des Tranchées

MS-e 18

Genève, section Eaux-Vives, 2e zone

FAO du 6.11.1985

Le plateau de Malagnou, occupé à l'origine par de grands domaines, subit au cours du XIXe siècle une forte pression immobilière. Après la démolition des fortifications, les terrains se morcellent et se lotissent de villas. Ce développement de type pavillonnaire se poursuit jusqu'au début du XXe siècle; puis répondant à la croissance de la ville, un mode d'urbanisation plus dense fait son apparition (implantation en front de rue, contiguïté, gabarits élevés).

L'imposant îlot du boulevard des Tranchées appartient à cette deuxième phase; il connaîtra plusieurs étapes de construction. Amorcé à ses deux angles opposés entre 1907 et 1912, il sera achevé une quinzaine d'années plus tard. Les six premiers immeubles, édifiés pour partie en bordure du boulevard des Tranchées et pour partie à la rue de Contamines, fixent d'emblée la forme et le caractère de l'îlot, en rupture d'échelle totale avec le quartier des Tranchées et de la rue De-Beaumont (cf. MS-e 17). Par son architecture également, l'îlot se démarque des bâtiments environnants. Ainsi l'ensemble de Léon Bovy s'impose par son pittoresque Heimatstil: oriel, échauguette, dôme, diversité des appareillages, polychromie.

	Rue No	Parco No	elle (bât.)	Datation	Architecte
		De-Bea /Eaux-	aumont Vives		
	3	1175		TP 206-1907 TP 206 bis-1907	Léon Bovy
TO THE PERSON AND PROPERTY AND	5	1182	(9)	TP 524-1923	Boissonnas et Henssler
	7	1184	(14)	TP 524-1923	Boissonnas et Henssler
	9	1186	(17)	TP 524-1923	Boissonnas et Henssler
	11	1195	(23)	TP 171-1910 signé	Adrien Haas et Maurice Albrecht
			-Chauvet		
	2 4 6	/Eaux- 1179 1189 1191	(8)	TP 791-1927 TP 416-1928 TP 220-1928	Paul Perrin Jean Camoletti Adrien Haas
THE PARTY CHARGE	8	1193	(20)	TP 219-1928	et Maurice Albrecht Adrien Haas
	10	1194	(21)	TP 183-1913	et Maurice Albrecht Adrien Haas
	12	1196	(24)	TP 428-1912 signé	et Maurice Albrecht Adrien Haas et Maurice Albrecht
			des Tranchées		
	44	/Eaux- 1171		TP 206-1907	Léon Bovy
	46	1172	(2)	TP 206 bis-1907 TP 206-1907	Léon Bovy
00000000	48	1173	(3)	TP 206 bis-1907 TP 602-1927	Jean-Louis Cayla
7	52	1177	(7)	TP 896-1927	et Frédéric Gampert Jean-Louis Cayla et Frédéric Gampert

Bibliographie

INSA, p. 389 Guide SHAS, p. 170 Guide SAP, p. 33

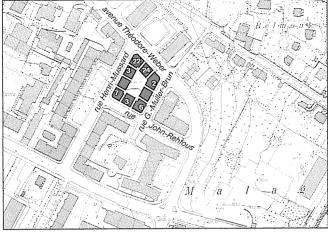
Boulevard des Tranchées 44 Août 91

Avenue Théodore-Weber

Genève, section Eaux-Vives. 3e zone

MS-e 19

FAO du 6.11.1985



Echelle 1:5000





Angle rue John-Rehfous, rue Gustave-Muller-Brun, 1924-1928 (photo VG)



Rue John-Rehfous 3

La propriété "Jolimont", à Malagnou, était délimitée par le nant de Jargon-nant, la route cantonale de Malagnou et un tracé rectiligne réservé à l'implantation de la voie ferrée raccordant la gare des Eaux-Vives à Cornavin. La formation d'un nouveau quartier sur cette ancienne propriété est due aux consorts Brot-Im-Thurn, qui, en 1914, firent préparer à l'architecte L. Belloni un plan de lotissement. Ce dernier comportait trois artères intérieures définissant un quadrillage de six îlots. L'opération, commencée en 1915 au no 3, rue Mussard, fut aussitôt abandonnée en raison de la

En 1917, P. Perrin mit au point un nouveau plan, se distinguant du précédent par la création d'un square ouvert planté d'arbres à la rue Mussard. La deuxième étape de réalisation, entre 1922 et 1948, suit ce nouveau parti; certains îlots toutefois ne seront jamais complètement achevés. Sur le plan architectural, deux langages opposés se manifestent: l'un traditionaliste, l'autre moderniste.

Enfin, la troisième et dernière étape de ce lotissement est réalisée en 1950

par l'architecte M.-J. Saugey. L'îlot retenu ici, réalisé presque entièrement par P. Perrin entre 1924 et 1930, se conforme à une tradition Heimatstil tardive, avec sa volumétrie massive aux réminiscences moyenâgeuses.

	arcell o (I		Data	ation	Architecte
file 28/Ea 2 10 4 10	ux-Vi	143) 142)	TP	292-1930 979-1928 675-1924	Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin
Rue Her file 28/Ea 3 10 5 10 7 9	ux-Vi	ves	TP	123-1915 896-1925 675-1924	Léon Belloni Paul Perrin Paul Perrin
Rue Joh file 28/Ea 3 10		ves	TP	675-1924	Paul Perrin
Avenue file 28/Ea 22 10 24 10	aux-Vi 004 (140)		1266-1930 1225-1930	Paul Perrin Paul Perrin
Bibliogr Guide Sh	aphi IAS, p	e p. 162, 163			

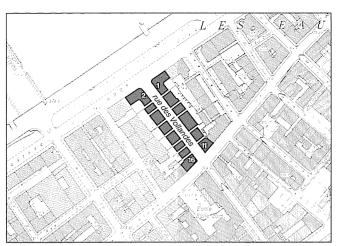


Projet de morcellement du 26 janvier 1915. Léon Belloni, architecte (doc. AEG)



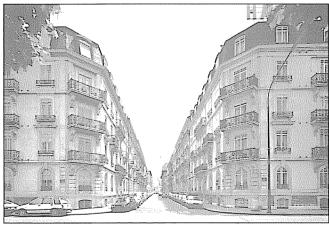
Plan des nouvelles artères, mars 1924

Ensembles XIXe / XXe

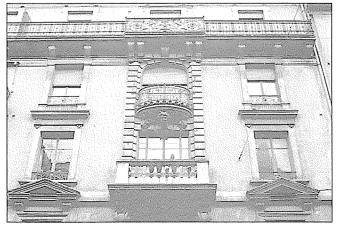


Echelle 1:5000





Rue des Vollandes depuis le quai Gustave-Ador



Rue des Vollandes

MS-e 20

Genève, section Eaux-Vives, 2e zone

FAO du 6.11.1985

La démolition des fortifications, ordonnée par la loi du 15 septembre 1849, supprime tout obstacle à l'extension de la ville en direction des faubourgs. La commune des Eaux-Vives, à l'instar des autres communes suburbaines, doit dès lors faire face aux pressions d'une forte urbanisation. En 1856 débute l'aménagement des quais. Peu à peu, les chemins de campagne, rectifiés, élargis, deviennent des rues. Infrastructures et équipements se développent sous le contrôle de la Mairie et à son initiative.

C'est dans ce contexte que prend forme, à la fin du XIXe siècle, l'opération de la rue des Vollandes. En 1893, une convention est passée entre la Commune et le Comte de Poligny en vue de tracer à travers sa propriété "La Grenade" une nouvelle avenue, longue de 125 mètres, qui prolongerait jusqu'aux quais l'ancien chemin des Vollandes. Cette opération comprend également la rectification de ce chemin au sud de la rue des Eaux-Vives qui permet l'agrandissement d'un terrain communal en vue d'accueillir l'école des Eaux-Vives, construite en 1896.

Côté lac, l'entrée de la rue est encadrée par une paire d'immeubles d'architecture soignée, bâtis en 1895 par l'architecte A. Peyrot. L'édification de l'ensemble sera poursuivie par L. Bovy. Son caractère est très homogène; toutefois, la qualité du décor côté quai contraste avec la sobriété des façades côté rue des Eaux-Vives.

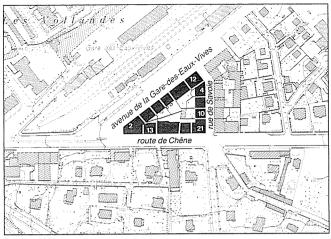
Rue No	Parc No	elle (bât.)	Datation	Architecte
file 4, 1 3 5 7 9	des Vo /Eaux-V 130 131 132 133 134	(358) (361) (364) (367) (370)	TP 130-1895 TP 260-1895 TP 114-1896 TP 114-1896 TP 246-1896	Adrien Peyrot Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy
11 2 4 6 8 10 12 14 16	135 129 128 127 126 125 124 123 122	(373) (355) (352) (349) (346) (343) (340) (337) (335)	TP 246-1896 TP 130-1895 TP 207-1898 TP 207-1898 TP 40-1900 TP 40-1900 TP 149-1899 TP 208-1898 TP 208-1898	Léon Bový Adrien Peyrot Léon Bovy

Bibliographie

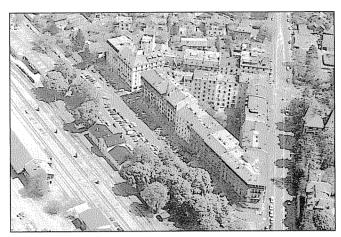
INSA, p. 393 Guide SHAS, p. 159 Guide SAP, pp. 88, 89

Ingénieurs et architectes suisses, 1981, p. 417

Revue du Vieux-Genève, 1988, p. 106



Echelle 1:5000





Angle avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, route de Chêne (carte postale VG)



Avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, au premier plan les nos 12 et 10

Avenue de la Gare-des-Eaux-Vives

MS-e 21

Genève, section Eaux-Vives, 3e zone

FAO du 6.11.1985

Depuis 1888, date de l'inauguration de la ligne ferroviaire Genève-Annemasse et de la construction de la gare des Eaux-Vives, de nombreux projets de raccordement entre la gare des Eaux-Vives et celle de Cornavin ont vu le jour, sans toutefois jamais aboutir. Au tournant du siècle, le percement des rues Pictet-de-Rochemont et

Versonnex reliant directement la gare des Eaux-Vives aux quais (1898-1900), ainsi que l'éventualité d'une liaison ferroviaire Eaux-Vives-Cornavin sont à l'origine de la création d'un nouveau quartier aux abords de la gare. Celui-ci ne connaît toutefois qu'un début de réalisation; il ne comprend que deux îlots séparés par la rue de Savoie dont seul le premier est entièrement achevé.

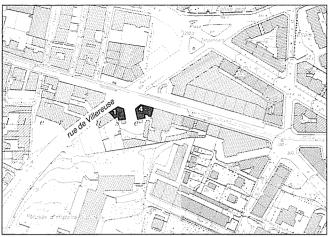
A l'exception de trois bâtiments, l'ensemble a été réalisé par l'architecte L. Bovy, qui a construit en trois étapes successives, entre 1901 et 1907, les angles de cet îlot triangulaire. Bien que du même auteur, chaque groupe d'immeubles affiche une architecture différenciée allant d'une expression plutôt classique à un style plus pittoresque et décoratif.

		Datation	Architecte
/Eaux- 778 779		TP 58-1904 TP 518-1912 TP 178-1901 TP 178-1901	Léon Bovy Edouard Chevallaz Léon Bovy Léon Bovy
/Eaux- 769 770 771 772		TP 58-1904 TP 58-1904 TP 181-1904 TP 304-1900 TP 41-1907 TP 41-1907	Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Alexandre Bordigoni Léon Bovy Léon Bovy
		TP 65-1907 daté "1907"	Léon Bovy
776 777	(81) (83)	TP 213-1911 TP 178-1901	Jules Maurette et Amédée Henchoz Léon Bovy
	No de C //Eaux-778 779 780 781 ue de //Eaux-769 770 771 772 773 774 de Saa //Eaux-775 776	e de Chêne /Eaux-Vives 778 (84) 779 (85) 780 (86) 781 (87) De de la Gare-des-Eau /Eaux-Vives 769 (70) 770 (72) 771 (73) 772 (75) 773 (78) 774 (79) De Savoie /Eaux-Vives 775 (80) 776 (81)	No (bât.) de Chêne /Eaux-Vives 778 (84) TP 58-1904 779 (85) TP 518-1912 780 (86) TP 178-1901 781 (87) TP 178-1901 De de la Gare-des-Eaux-Vives /Eaux-Vives 769 (70) TP 58-1904 770 (72) TP 58-1904 771 (73) TP 181-1904 772 (75) TP 304-1900 773 (78) TP 41-1907 774 (79) TP 41-1907 De Savoie /Eaux-Vives 775 (80) TP 65-1907 daté "1907" 776 (81) TP 213-1911

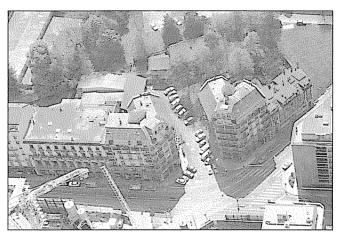
Bibliographie

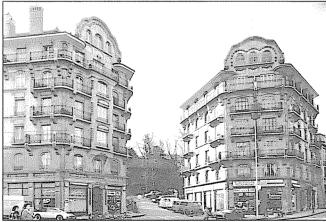
INSA, pp. 327, 343, 344 Guide SHAS, pp. 160, 161 Guide SAP, pp. 107, 108, 112, 113, 114 Archiguide, tram 12, Rive-Moillesulaz

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe

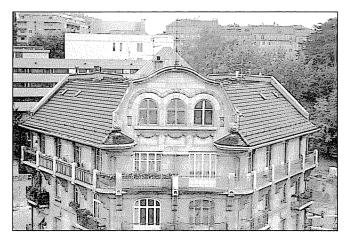


Echelle 1:5000





Rue de Villereuse 4 et 1



Carrefour de Villereuse

MS-e 22

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

FAO du 6.11.1985

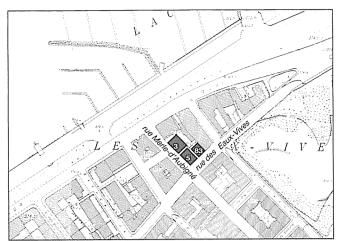
Adopté en 1913, le plan d'extension de la commune des Eaux-Vives prévoyait à la croisée de deux des plus anciens tracés suburbains - Villereuse et la Terrassière - une nouvelle artère en direction de Malagnou. Les deux immeubles du carrefour de Villereuse marquent la tête de cette rue, qui ne sera jamais prolongée; leurs pans coupés forment l'amorce d'un rond-point. Couronnés de frontons "baroquisants" percés de baies en plein cintre, ils affichent une architecture luxueuse et monumentale.

Au-delà d'un effet de miroir spectaculaire, ils se distinguent l'un de l'autre par de subtiles variations tant dans la composition des façades que dans le dessin du décor.

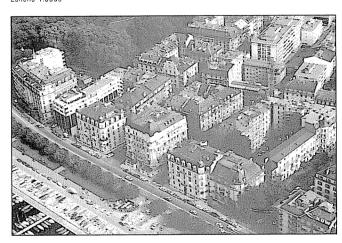
	arcelle o (bât.)	Datation	Architecte
Rue de N flle 27/Ea 1 90 4 91	8 (15)	TP 445-1912 TP 446-1912	Edouard Chevallaz Edouard Chevallaz

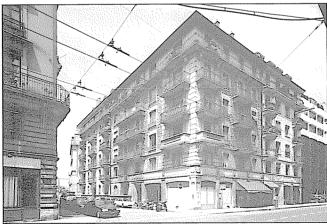
Bibliographie Guide SAP, p. 118 RDB, no 4, 1990



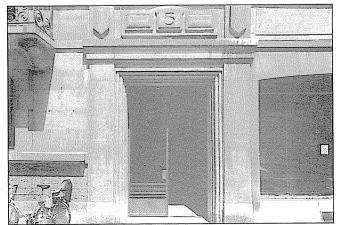


Echelle 1:5000





Angle rue Merle-d'Aubigné, rue des Eaux-Vives



Rue Merle-d'Aubigné 5

Rue Merle-d'Aubigné

MS-e 23

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

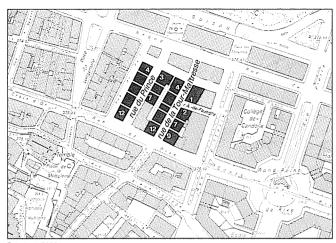
FAO du 6.11.1985

L'urbanisation des Eaux-Vives commence au milieu du XIXe siècle par la construction des quais; les bâtiments s'implantent en premier lieu à proximité du lac et de la ville pour remonter progressivement la pente du quartier. Les trois immeubles de l'architecte P. Deléamont s'élèvent en bordure de la rue des Eaux-Vives, sur un terrain situé derrière le front des quais; ils forment l'amorce d'un nouvel îlot. Situé à la limite orientale de la ville, à proximité des grands parcs, cet emplacement résiduel resta longtemps occupé par des villas. En 1900, la construction de la rue Merle-d'Aubigné permet la densification de ces terrains.

L'ensemble présente une architecture stylisée. Les verticales sont marquées par l'alignement systématique et répétitif des balcons. Au carrefour, l'appareillage particulier de la pierre souligne l'importance de l'angle. Ailleurs, le bossage rustique voisine avec le crépi lisse. Le percement d'arcades au rez-de-chaussée reconnaît la vocation commerciale de la rue des Eaux-Vives.

Rue Parcelle No No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Eaux-Vives flle 5/Eaux-Vives 83 165 (456)	TP 179-1914	Pierre Deléamont
Rue Merle-d'Aubigné flle 5/Eaux-Vives 3 163 (452) 5 164 (454)	TP 193-1914 TP 172-1914	Pierre Deléamont Pierre Deléamont

Bibliographie



Echelle 1:5000



Rue de la Tour-Maîtresse depuis la rue de Rive



Rue du Prince, au premier plan le no 4



Assainissement urbain vers 1900. A gauche, la rue de la Tour-Maîtresse côté cour (photo VG)

Rue de la Tour-Maîtresse, rue du Prince

MS-e 24

FAO du 6.11.1985

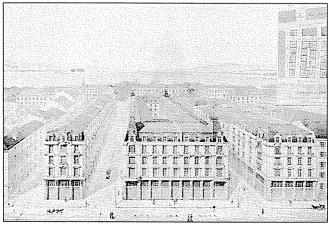
Genève, section Cité. 1ère zone

La démolition des fortifications entreprise dès 1850 et la construction à leur emplacement de nouveaux quartiers eurent diverses répercussions sur le développement de la basse ville. D'importants édifices furent détruits, dont la porte de Rive qui fermait l'axe des rues Basses: les anciens ports furent supprimés; enfin, en vue d'assainir un tissu urbain médiéval très dense, de nouvelles rues furent percées.

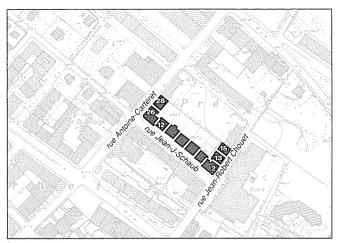
Menées au tournant du siècle, les opérations immobilières des rues du Prince et de la Tour-Maîtresse s'inscrivent dans ce contexte de restructuration urbaine. Seuls deux bureaux d'architectes ont dirigé la construction des nouveaux immeubles: J. Tedeschi à la rue du Prince, J. Grosset et A. Golay à la Tour-Maîtresse, assurant ainsi à l'ensemble une grande unité. Sur la rue de Rive, les immeubles de tête reconnaissent la vocation marchande de cette artère: ils se signalent par leurs arcades surmontées d'un entresol commercial, ainsi que par le traitement monumental des angles et leur décor élaboré. Les bâtiments leur faisant suite, sur des rues de moindre importance, sont traités plus sobrement. Ils n'en présentent pas moins une architecture travaillée et soignée.

Rue No	Parco No	elle (bât.)	Datation	Architecte	
Rue A		ıs-de-Faucigny			
1	4070	(44)	1898-1900	Johannes Grosset	
2	4072	(46)	AVG 446-1898	et Ami Golay J. Grosset et A. Golay	
	du Prin	108			
file 23 3 5 7 4 6 8 10 12	4656 4657 4658 4651 4652 4653 4654	(170) (163)	TP 55-1901 TP 116-1901 TP 116-1901 TP 60-1902 TP 154-1903 TP 154-1903 TP 154-1903 TP 154-1903	Jacques Tedeschi Jacques Tedeschi Jacques Tedeschi Jacques Tedeschi Jacques Tedeschi Jacques Tedeschi Jacques Tedeschi Jacques Tedeschi	
	Rue de la Tour-Maîtresse flle 4/Cité				
7 9 flle 23	4073 4074		AVG 446-1898 1898	J. Grosset et A. Golay J. Grosset et A. Golay	
4 6 8 10 12	4665	(174)	TP 279-1898 TP 183-1899 TP 183-1899 - TP 260-1898	J. Grosset et A. Golay J. Grosset et A. Golay J. Grosset et A. Golay non identifié J. Grosset et A. Golay	
Bibliographie INSA, p. 388 Guide SHAS, p. 92					

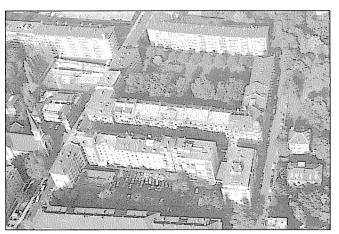
Guide SAP, p. 220 C.A. Beerli, Rues Basses et Molard, 1983, pp. 554, 555



Vue perspective, vers 1898



Echelle 1:5000





A gauche la rue Jean-J.-Schaub, à droite la rue Jean-Robert-Chouet



A gauche, la rue Antoine-Carteret, à droite la rue Jean-J.-Schaub

Rue Jean-J.-Schaub

MS-e 26

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

FAO du 25.10.1989

Jusqu'au début du XIXe siècle la propriété de la Servette occupe un territoire de 14 hectares au-delà des fortifications. Deux entrepreneurs l'achètent en 1828, la divisent et élèvent les maisons de Mon Désir et de La Fantaisie afin de les revendre. Le quartier de la Servette devient une banlieue résidentielle de Genève; les maisons de campagne sont de plus en plus habitées toute l'année, puis les parcelles fragmentées pour faire place à d'autres villas plus modestes. Pendant longtemps, la seule artère du quartier, la Servette, conduit à la propriété du même nom. De part et d'autre, des chemins vicinaux se perdent dans les champs et les vergers.

Peu après la construction en 1898 de l'église Saint-Antoine-de-Padoue, le chemin Schaub monte parallèlement à la Servette. A l'est, il se termine en face de la propriété le Verger, ou maison Mazel, qui occupe une grande parcelle allongée entre deux chemins vicinaux, les actuelles rues Chouet et Carteret. En 1906, la propriété le Verger est morcelée en quinze lots; le chemin Schaub, prolongé, la traverse de part en part, délimitant des parcelles plus profondes du côté nord-ouest.

L'opération commence en 1912 à l'angle de la rue Carteret; elle se poursuit par la réalisation d'un ensemble de cinq immeubles qui donnent à la rue son caractère actuel. Les parcelles profondes permettent le maintien, à l'arrière, d'un vaste espace occupé aujourd'hui encore par des jardins que séparent de simples grillages. En quatre ans à peine, au coeur d'un tissu de villas, l'ancienne propriété le Verger se transforme en une rue urbaine, bordée de deux rangées de bâtiments au gabarit élevé.

Cinq immeubles en bande s'élèvent en retrait de la rue, décalés les uns par rapport aux autres de manière à briser la monotonie des façades. La composition de l'ensemble à l'échelle de la rue est à l'origine rigoureusement symétrique. Elle est marquée par une forte saillie de la toiture couronnant le bâtiment central, rappelant les dômes. Cependant l'alternance de balcons et de balcons continus assouplit la riqueur de la composition. Quelques éléments décoratifs sobres - frise de brique sous l'avant-toit, chaînages harpés rustiques - leur confèrent une petite touche rappelant l'architecture du Village Suisse.

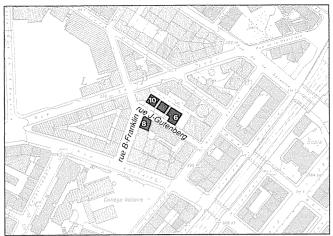
Dominant la ville, l'immeuble d'angle signé Paul Perrin est d'un gabarit plus important. Les verticales sont accentuées par les bow-windows et surtout par l'angle arrondi se terminant par une tourelle surmontée d'une toiture en forme de cloche.

Rue No	Parci No	elle (bât.)	Datation	Architecte
	/Petit-	e-Carteret Saconnex (740)	TP 104-1912	Jules Albert Maurette
28	472	(741)	TP 441-1922	et Amédée Henchoz Amédée Henchoz
	/Petit-: 479	Robert Chouet Saconnex (761) (764)	TP 11-1912 TP 589-1913	Charles Roch Roch et Martinet
	/Petit-	I. - Schaub Saconnex (760)	TP 348-1915	Paul Perrin
4 6 8 10 12	477 ¹ 476 475 474 473 ¹	\ /	signé, daté "1916" TP 429-1912 TP 429-1912 TP 429-1912 TP 429-1912 TP 429-1912	Charles Roch Charles Roch Charles Roch Charles Roch Charles Roch

Bibliographie

INSA, p. 383

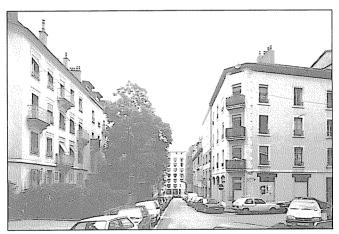
Faces, 1987, nos 5-6, p. 83



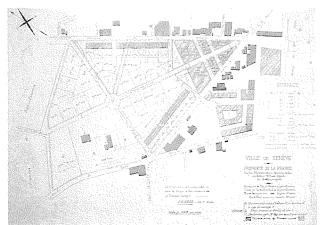
Echelle 1:5000



Rue Jean-Gutenberg. A gauche, le no 21 rue de Lyon, avant sa démolition



Rue Jean-Gutenberg



J.-E. Goss, propriété de la Prairie après 1866; à droite, la propriété Pagan, (doc. VG)

Rue Jean-Gutenberg

Genève, section Cité, 2e zone

MS-e 27

FAO du 25.10.1989

Située à la limite des terrains des fortifications, la propriété de M. Ami Pagan, avocat au quai des Bergues, occupe vers 1860 les deux tiers d'un espace triangulaire entre la rue de Lyon et la rue Voltaire (ancien chemin de la Fosse-aux-Ours). Le plan d'agrandissement de la ville de Genève de L. Blotnitzki prévoit de part et d'autre de la ligne de chemin de fer des îlots rectangulaires séparés par un réseau orthogonal de voies de communication complétant les chemins existants. Afin de faciliter sa réalisation, la propriété Pagan est amputée par l'Etat successivement en 1865 et 1866 d'une bande de terrain permettant l'établissement de la rue Dassier parallèlement à la voie ferrée.

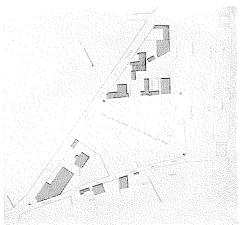
Alors que la villa et les bâtiments implantés dans la pointe du triangle subsistent jusque vers 1920 (cf. MS-e 28), l'autre partie de la propriété Pagan fait l'objet de projets d'aménagement et de plans de morcellement successifs. Plusieurs variantes envisagent l'urbanisation de cette parcelle. Une étude de 1866 prévoit notamment une fragmentation en dix-sept lots, séparés par deux voies de communication en T. Les projets se poursuivent jusque dans les années 1870 avec l'élaboration par Jacques-Elysée Goss d'un plan d'aménagement pour le domaine voisin de la Prairie, incluant aussi la propriété Pagan (cf. MS-e 6). Celui-ci prévoit l'implantation d'immeubles en rangée et d'un îlot carré; la rue Gutenberg en est l'élément

Les immeubles finalement construits sont antérieurs à 1877 et correspondent partiellement au plan de J.-E. Goss. Comprenant à l'origine quatre entrées, cet ensemble forme une composition urbaine originale. Les deux bâtiments au centre sont en retrait et ménagent un petit jardin séparé de la rue par un muret surmonté d'une grille. Malheureusement démoli, l'immeuble à l'angle de la rue de Lyon était bâti à front des deux rues et isolait la rue Gutenberg d'une importante voie de circulation; à l'autre extrémité, le no de construit transversalement vient refermer la composition. L'architecture de ces maisons ouvrières est très simple: les balcons alternés et le cordon de roche blanche du premier étage constituent les seuls éléments décoratifs.

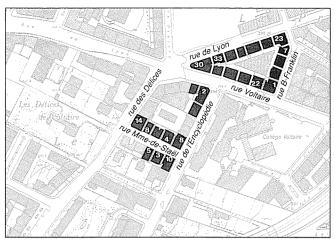
Rue No	Parce No	elle (bât.)	Datation	Architecte
Rue I file 75 8	c/Cité	nin-Franklin (587)	1873-1877	non identifié
Rue 3 file 75 6 8 10		(593) (592) (591)	1873-1877 1873-1877 1873-1876	non identifié non identifié non identifié

Bibliographie

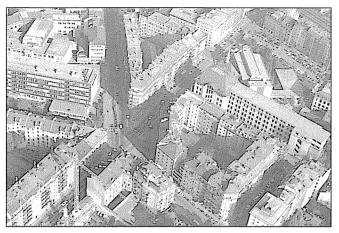
INSA, p. 348 Guide SHAS, p. 226 RDB, no 2, 1986



Plan de la propriété Pagan, avant 1865 (doc. AEG)



Echelle 1:5000





Rue de l'Encyclopédie, rue Mme-de-Staë



Rue de Lyon 23 à 33

Rue Voltaire, rue de l'Encyclopédie

MS-e 28

Genève, section Cité. 2e zone

FAO du 25.10.1989

Avant la démolition des fortifications, les grands domaines campagnards s'ouvraient aux portes de Genève. De cette période datent les tracés de la rue de Lyon et de la rue des Délices, laquelle longe la propriété du même nom, pour aboutir en contrebas de Saint-Jean. La création de la rue Voltaire est en revanche prévue par le plan Blotnitzki et rejoint l'ancienne rue du Temple en passant sous les voies du chemin de fer. Les domaines de la Prairie, au nord de la rue de Lyon, et des Délices, dont seule la maison de maître subsiste aujourd'hui, occupaient de très vastes parcelles. Vers 1875, la Prairie fait l'objet d'un plan de morcellement (cf. MS-e 27) qui prend aussi en compte une partie des terrains situés entre la rue de Lyon et la rue Voltaire et qui dessine la rue Franklin.

A l'est de la rue des Délices, plusieurs villas sont édifiées dès la fin du XIXe siècle en marge des voies de circulation importantes. L'organisation en 1908 d'un concours pour la construction de l'actuel collège Voltaire annonce des changements importants qui transformeront la physionomie de cette ancienne banlieue résidentielle. La volumétrie de l'école détermine la largeur de la rue de l'Encyclopédie et le gabarit des immeubles situés visàvis. De part et d'autre de la rue Mme-de-Staël tracée au travers d'une ancienne parcelle de villa, F. Hellé construit en 1912 deux groupes de deux bâtiments pour une société immobilière. Ces immeubles résidentiels aux bâtiments pour une société immobilière. Ces immeubles résidentiels aux bâtiments pour une société immobilière. Ces immeubles résidentiels aux bâtiments pour une société immobilière. dimensions urbaines contrastent fortement avec le tissu existant. Les balcons à garde-corps en bois, les potelets soutenant l'avant-toit ainsi que les lucarnes-attiques inspirées des anciens dômes genevois font référence au Heimatstil.

Au-delà de la rue Voltaire, l'urbanisation est plus tardive. L'îlot triangulaire entre la rue de Lyon et la rue Voltaire est le résultat d'une opération d'ensemble conduite par les sociétés immobilières Square Bellevue A à N entre 1926 et 1928, sur l'ancienne propriété Pagan. L'ensemble affiche une remarquable homogénéité malgré l'intervention de six architectes et d'un entrepreneur. Sur les deux rues principales, le gabarit est imposant: cinq niveaux sur rez-de-chaussée commercial et un dernier étage en retrait pourvu d'un balcon continu. L'alternance des balcons et des bow-windows atténue les effets de masse. L'ensemble relève d'une architecture classicisante avec quelques rares motifs ornementaux Art Déco. Les faïences des différentes entrées d'immeubles sont remarquables par leur unité et leurs subtiles variations.



Rue Voltaire 24 et 22



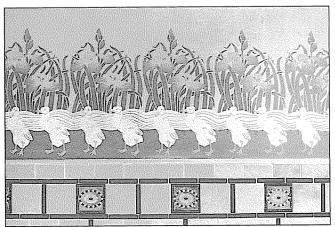
Rue Benjamin-Franklin



Rue Mme-de-Staël 6



Rue de Lyon 27



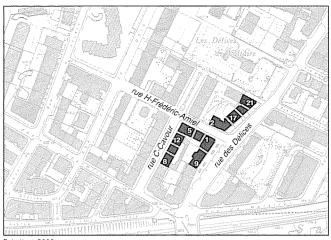
Rue Voltaire, rue de l'Encyclopédie

MS-e 28

Rue No	Parce No	ile (bât.)	Datation	Architecte
	les Dél	lices		
file 82 14		(164)	TP 51-1929	Eugène Henssler
Rue of file 82	/Cité	cyclopédie		
2 4 8		(319) (320) (339)	TP 170-1922 TP 170-1922 TP 260-1912 TP 260 bis-1912	Amédée Henchoz Amédée Henchoz Frédéric Hellé
10	3896	(341)	TP 260-1912 TP 260 bis-1912	Frédéric Hellé
Rue I	Benjam	ıin-Franklin	1F 200 015-1912	
file 75 1 3 5 7	6374 ¹ 6373 ¹ 6372 ¹ 6371 ¹	(467) (461)	TP 243-1927 TP 246-1927 TP 15-1927 TP 15-1927	Paul Perrin Jean Camoletti Jean Camoletti Jean Camoletti
	de Lyon	n		
flle 75 23	2814	(560)	TP 52-1894	Gottfried Ribi et Louis Philippon
file 78 25 27 29 31 33	6384 6383 6382 6381	(556) (557)	TP 594-1927 TP 897-1927 TP 588-1928 TP 588-1928 TP 267-1928	Francis Vuillet Francis Vuillet Joseph Rubin entr. Joseph Rubin entr Paul Perrin
Rue Mme-de-Staël				
file 82 3 5 4 6 8	3791 ¹ 3887	(335) (354) (337) (344) (346)	TP 260-1912 TP 443-1920 TP 260-1912 TP 68-1914 TP 338-1915	Frédéric Hellé Rochat et Chevallay Frédéric Hellé Frédéric Hellé Louis Perrier entr.
Rue Voltaire flle 82/Cité				
25 file 75	6323	(318)	TP 170-1922	Amédée Henchoz
22	63751	(464)	TP 885-1926	Amédée Henchoz
file 78 24 26 28 30	6376 ¹ 6377 ¹ 6378 ²	(470) (473) (554) (553)	TP 898-1927 TP 261-1928 TP 43-1928 TP 151-1928	Henri Garcin Théo Cosson Paul Perrin Paul Perrin

Bibliographie Archiguide, bus 7

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe



Echelle 1:5000



Rue des Délices 9, rue Frédéric-Amiel 1



Rue des Délices 17 à 21



Rue Frédéric-Amiel 1 à 5, rue Camille-Cavour 12, 10, 8

Rue des Délices

Genève, section Cité. 3e zone

MS-e 29

FAO du 25.10.1989

Situé en bordure du plateau de Saint-Jean, le domaine des Délices, où vécut Voltaire, dominait la ville. Il était bordé par d'anciens chemins: les rues de Lyon, des Délices, des Charmilles. Il est peu à peu démantelé dès les années 1860: la partie nord entre la maison de maître et la rue de Lyon est occupée par de nombreux bâtiments, tandis que, plus tard, quatre villas sont érigées à la limite sud.

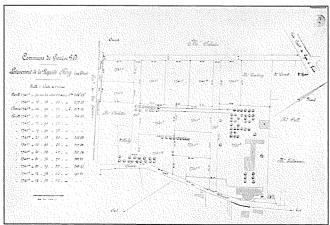
Vers 1890, de nouvelles voies sont tracées à travers le domaine: la rue de la Dôle et la rue Amiel (cf. MS-e 7). La propriété est alors progressivement morcelée pour faire place à des villas, situation qui subsiste jusqu'en 1904, lors de la construction des premiers immeubles d'H. Goss. Implantés dans l'angle d'une ancienne grande parcelle abritant une villa, sur un plan en forme de L, ils amorcent l'ouverture de la nouvelle rue. Quelques années plus tard, les immeubles des Délices nos 19-21 de J.A. Maurette et A. Henchoz terminent la face d'un îlot quadrangulaire qui ne sera jamais fermé

terminent la face d'un îlot quadrangulaire qui ne sera jamais fermé.
Les bâtiments construits par V. Senglet entre 1926 et 1929 poursuivent l'urbanisation selon les mêmes gabarits. En revanche, du côté de la rue des Charmilles, les immeubles postérieurs à la loi sur les constructions de 1929 contrastent par leur volumétrie et leur traitement architectural d'inspiration moderniste; il en est de même de la rangée le long de la rue Cavour qui complète le premier îlot vingt-cinq ans plus tard.
La vocation résidentielle du quartier se maintient mais l'expression archi-

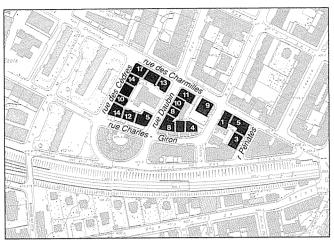
La vocation résidentielle du quartier se maintient mais l'expression architecturale se simplifie ainsi qu'en témoignent les deux pans coupés sur le carrefour de la rue des Délices: le plus ancien, qui comporte un bow-window supporté par deux lourdes consoles, est surmonté d'une toiture pointue alors qu'un mur nu lui fait face. Les détails pittoresques disparaissent au profit d'une architecture plus massive et composée avec rigueur.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation .)	Architecte		
	Rue Henri-Frédéric-Amiel file 83/Cité				
1 3 5	6358 ¹ (394) 6359 ¹ (396) 6360 ¹ (398)	5) TP 465-1926	Victor Senglet Victor Senglet Victor Senglet		
	Rue Camille-Cavour flle 83/Cité				
8	6428 ¹ (212) 6427 ¹ (210)) TP 533-1929	Victor Senglet Victor Senglet Victor Senglet		
Rue des Délices file 83/Cité					
9 15 17 19	6357¹ (390) 6878 (204)	TP 105-1904 TP 220-1904	Victor Senglet Henri Goss Henri Goss Jules Albert Maurette		
21	3629 (218)	TP 408-1909	et Amédée Henchoz Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz		

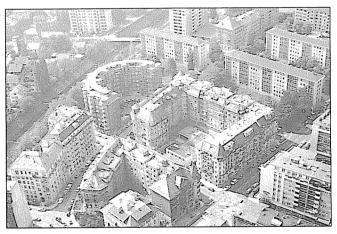
Bibliographie Guide SAP, pp. 165, 166

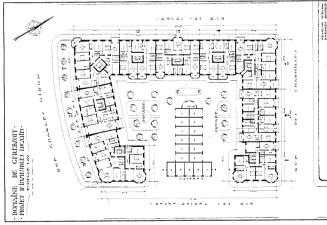


Projet de lotissement de la propriété Fazy aux Délices, vers 1869 (doc. AEG)



Echelle 1:5000





L'ilot de la rue des Cèdres, plan des étages (doc. AEG)



L'intérieur de l'îlot, vue ancienne (photo VG)

Rue des Charmilles

MS-e 30

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

FAO du 25.10.1989

Vers 1840, le domaine Gerebzow qui descend presque jusqu'au Rhône occupe plus de 8 hectares entre le chemin des Délices et la rue des Charmilles. Au milieu du siècle, la création du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée coupe la propriété en deux. En 1911, une importante fraction de la propriété appartient à Olga Wassilieff, épouse de Miléant, gentilhomme russe. Ce grand triangle fait l'objet d'un plan d'aménagement prévoyant le tracé de plusieurs rues perpendiculaires à la rue des Charmilles et d'un chemin médian au tracé incurvé, l'actuelle rue Charles-Giron. Les premiers bâtiments sont construits entre 1907 et 1912 à la pointe de ce triangle. M. Teillard acquiert en 1918 plusieurs de ces parcelles "dans les poursuites" contre Mme Wassilieff. Il revend en 1922 celle comprise entre la rue des Cèdres et la rue Daubin à sept sociétés immobilières ayant pour unique administrateur l'architecte Paul Perrin, cela pour une somme totale de 110'000.-

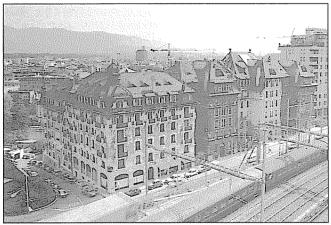
Ces parcelles sont grevées de servitudes réglementant strictement les constructions qui peuvent y être édifiées: terrasses de 6 mètres de large et d'une hauteur maximale de 3 mètres sur la rue Charles-Giron, absence de commerces. De plus, "les immeubles (...) devront avoir 5 étages sur rez-dechaussée et leurs façades, aussi bien sur le square que sur les rues, devront s'harmoniser entre elles de façon à former un caractère d'ensemble et non un groupe d'immeubles disparates". Ces contraintes donnent à l'îlot une grande homogénéité. La composition des façades, très classique, laisse toutefois une part importante au bossage rustique plus pittoresque. Les angles de l'ensemble sont soulignés par des bow-windows polygonaux surmontés d'une toiture à pans du côté de la rue des Charmilles et d'un dôme sur la rue Charles-Giron.

Les immeubles de P. Perrin contrastent tant avec les bâtiments massifs et germaniques de W. Henssler et d'E. Fatio qu'avec la "Rotonde" de Maurice Braillard de 1928-1929.

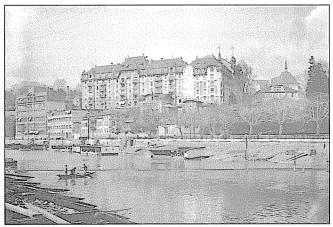
	e Parc No		Datation	Architecte
flle 10 12		Saconnex (99) (98)	TP 461-1926 TP 499-1926 TP 912-1925	Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin
flle 5 9	35/Petit-	(134)	TP 238-1910 TP 370-1907 TP 614-1923 TP 910-1925 TP 911-1925 TP 913-1925	J. In Albon Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin
Ru file 5 8 10	e Daubi 35/Petit- 1033 1045 1044	n -Saconnex (106) (129) (128)	TP 16-1927 TP 439-1923 TP 438-1923	Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin
fille 1 4 6 8 12 14	35/Petit- 1057 1053 1050 1046 1032	3 (139-140-141) 0 (133-137-138) 6 (130-135-136) 2-1035 (105) 0-1034 (100)	TP 93-1911 TP 394-1922 TP 212-1922 TP 212-1922 TP 16-1927 TP 626-1926	William Henssler Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin
		énates -Saconnex 2 (158-157-156)	TP 147-1910	Charles Marillier entr

Guide SAP, p. 165

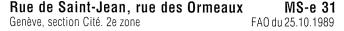
Echelle 1:5000



Rue de Saint-Jean, du côté des voies ferrées



Du côté du Rhône, les immeubles surplombent le quai du Seujet, vue ancienne (photo VG)



Le plateau de Saint-Jean, perché au sommet des falaises surplombant le Rhône, est coupé en deux par la tranchée du chemin de fer décidée en 1854. L'ancien chemin communal de Saint-Jean prend alors une importance nou-

L'ensemble de cinq bâtiments est édifié sur une étroite bande de terrain abritant antérieurement diverses bâtisses. Sa situation dominante audessus du quartier industriel et populaire du Seujet et le style de l'architecture lui donnent une allure de forteresse. Construit par H. Garcin et Ch. Bizot entre 1910 et 1911, son architecture fortement empreinte de néo-médiévalisme s'inspire du Heimatstil. Gabarits imposants, combles volumineux. tourelles et appareillage rustique soulignent l'ordonnance monumentale. Les trois premiers bâtiments répondent à une symétrie rigoureuse dans le souci avoué de composer un ensemble. Généreusement dimensionnées, les pièces de réception ouvrent sur des balcons ou loggias du côté du Rhône et de la vue; les pièces de service - cuisine, chambre de bonne et réduit - occupent les avant-corps du côté de la voie de chemin de fer; une telle solution permet à la fois de se tenir en retrait par rapport à la route et d'augmenter la façade développée. Cette typologie qui relègue sur la rue les espaces de service est rare au tournant du siècle.

Les deux immeubles de 1911, la Tourelle et le Petit Nice, déploient un dispositif de couronnement redondant: le double registre de balcons. soutenus par des consoles massives, les balustrades, les avant-toits fortement saillants et la forme des toitures accentuent l'effet monumental. L'immeuble d'angle, où se trouvait à l'origine un grand café au rez-de-chaussée, est rehaussé d'une tourelle trapue et coiffé de chaque côté par un dôme. Du côté du Rhône, un oriel rappelle les échauquettes médiévales. Un soin tout particulier a été apporté au décor: la ferronnerie des balcons, des portes d'entrée et des balustrades. les vastes ascenseurs d'origine et les stucs affirment le standing de ces immeubles.

	Parc No	elle (bât.)	Datation	Architecte
Rue of file 81	/Cité	rmeaux (313)	TP 332-1911	Henri Garcin et Charles Bizot
file 81 86 88 90	/Cité 3649 3650 3651	nt-Jean (310) (311) (312) (314)	TP 375-1910 TP 375-1910 TP 375-1910 TP 115-1911	H. Garcin et Ch. Bizot H. Garcin et Ch. Bizot H. Garcin et Ch. Bizot H. Garcin et Ch. Bizot
INSA, Guide Guide	ograp l pp. 37 SHAS SAP, _l guide, l	'9, 381 , pp. 232, 233 p. 163		

RDB, no 1, 1986



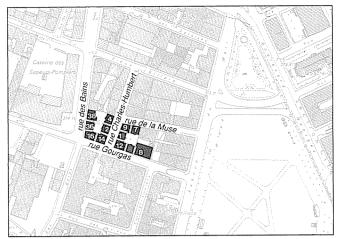




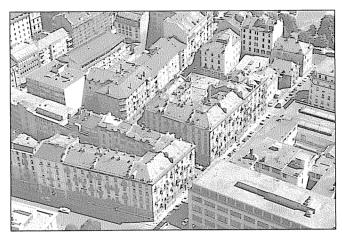
Rue de Saint-Jean 92

Août 91

Département des travaux publics République et Canton de Genève **Ensembles XIXe / XXe**



Echelle 1:5000





Rue Gourgas, en direction de la plaine de Plainpalais



Rue Gourgas, au premier plan le no 8

Rue Gourgas

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 33

FAO du 25.10.1989

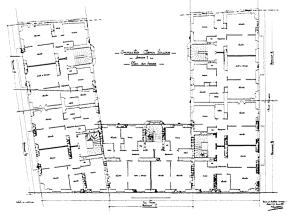
En bordure de la plaine de Plainpalais, la rue Gourgas, ainsi que deux autres cheminements perpendiculaires au Mail desservent jusqu'au milieu du XIXe siècle de nombreux et vastes jardins. Quelques bâtiments de dimensions modestes y sont disséminés.

Les onze bâtiments construits en 1897 par l'architecte Marc Camoletti pour Les onze bâtiments construits en 1897 par l'architecte Marc Camoletti pour la Société Anonyme des Immeubles Gourgas constituent le point de départ de deux grands îlots rectangulaires. Ils s'inscrivent dans un quadrillage de rues planifiées par la Commune de Plainpalais afin de desservir le quartier. Ces deux groupes de bâtiments sont les premiers à présenter dans cet environnement un caractère urbain marqué: implantation en front de rue, ordre contigu, gabarit élevé. Ils voisinent aujourd'hui encore avec des constructions industrielles dans un mélange de fonctions caractéristique du quartier. Ces immeubles de rapport sont un bon exemple d'une architecture simple mais très soignée dant témpionent par exemple les bossages en créni au Ces immeubles de rapport sont un bon exemple d'une architecture simple mais très soignée dont témoignent par exemple les bossages en crépi au rez-de-chaussée. Ils présentent une grande unité grâce à leurs façades classiques et à leur symétrie; à l'échelle de l'îlot, la monotonie est évitée par l'alternance du rythme des balcons. Les appartements traversants sont caractéristiques de la typologie genevoise de la fin du XIXe siècle. L'immeuble de la rue Gourgas no 8 affiche un standing plus élevé avec son rez-de-chaussée à bossage de molasse; le retour sur l'impasse est en revenent resité avec la plus grande simplicité.

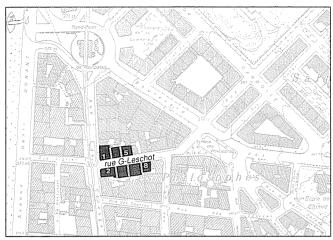
revanche traité avec la plus grande simplicité.

Rue Parcelle No No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Bains file 19/Plainpalais 36 425 (189) 38 426 (190)	TP 24-1897 TP 24-1897	Marc Camoletti Marc Camoletti
Rue Gourgas flle 19/Plainpalais 8 414 (175) 10 419 (184) 12 418 (183) 14 423 (187) 16 424 (188)	TP 77-1897 TP 24-1897 TP 24-1897 TP 24-1897 TP 24-1897	Henri Juvet Marc Camoletti Marc Camoletti Marc Camoletti Marc Camoletti
Rue Charles-Humber file 19/Plainpalais 1 417 (182) 2 422 (186) 4 421 (185)	TP 24-1897 TP 24-1897 TP 24-1897 TP 24-1897	Marc Camoletti Marc Camoletti Marc Camoletti
Rue de la Muse file 19/Plainpalais 7 415 (180) 9 416 (181)	TP 24-1897 TP 24-1897	Marc Camoletti Marc Camoletti
Bibliographie		

INSA, p. 345



Hot Est. plan des étages (doc. AEG)



Echelle1:5000



Carrefour rue Georges-Leschot, rue de Carouge



Angle rue de Carouge, rue Georges-Leschot côté impair



Rue Georges-Leschot

MS-e 34

Genève, section Plainpalais. 2e zone

FAO du 25.10.1989

L'ancien chemin des Tranchées relie de longue date la rue de Carouge aux Tranchées et délimite avec le chemin des Philosophes une grande parcelle triangulaire. Située en dehors de l'enceinte, celle-ci est cependant inclue en 1854 dans le plan d'agrandissement de la ville de Genève de L. Blotnitzki, qui prévoit d'y créer un îlot lui aussi triangulaire, déterminé par la création du rond-point de Plainpalais.

C'est alors un terrain vague, propriété de la Caisse Hypothécaire. Ses limites sont redéfinies de manière à rectifier le tracé des anciennes voies de circulation. Cette parcelle est alors revendue à la Banque Générale Suisse, organisme spécialisé dans la mise en vente de terrains, accompagnée d'un cahier des charges similaire à celui des terrains des Fortifications. L'îlot de forme trapézoïdale, fractionné en lots, est progressivement bâti à partir de 1855. Les bâtiments de la rue Leschot sont parmi les derniers à être édifiés en 1864. Bâtis par l'entrepreneur Deshusses, ils sont peu ornés: seuls les lambrequins de stores en métal découpé et les garde-corps animent quelque peu les façades.

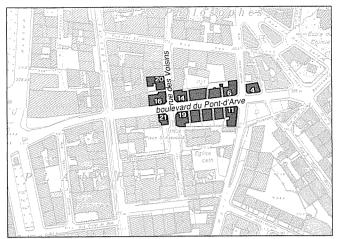
Le côté pair de la rue Leschot est beaucoup plus tardif. Construits la même année, par le même architecte mais pour des propriétaires différents, ces immeubles ont remplacé hangars, ateliers ou entrepôts. Les façades des nos 4 à 8 sont identiques et comportent un décor Art Nouveau végétal: feuilles de marronniers (ferronnerie) et pavots (consoles du balcon surmontant chaque entrée d'immeuble). D'un gabarit plus important, l'immeuble à l'angle de la rue de Carouge est plus richement décoré. Le traitement de sa façade côté rue Leschot donne l'illusion d'un fractionnement en deux bâtiments et rend ainsi ses dimensions moins imposantes.

Avant la démolition de l'un d'entre eux, les quatre immeubles sur le carrefour formaient, par leurs pans coupés soulignés de balcons, une composition urbaine d'ensemble, accentuant l'importance de ce croisement orthogonal.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
flle 3	Georges-Leschot 3/Plainpalais		
1	618 ¹ (132)	TP 123-1864	Hippolyte Deshusses entr.
3	2493 (133)	TP 123-1864	Hippolyte Deshusses
5	2493 (134)	TP 123-1864	Hippolyte Deshusses entr.
file 3 2 4 6 8	85/Plainpalais 668 ¹ (1) 671 (5) 672 (9) 673 (14)	TP 239-1901 TP 31-1901 TP 31-1901 TP 31-1901	Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson Théo Cosson

Bibliographie INSA, p. 354

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe



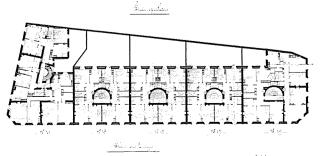
Echelle 1:5000



Boulevard du Pont-d'Arve côté pair; à gauche, la rue des Voisins



Boulevard du Pont-d'Arve 11 à 19



would de Mondant L'édique d

Boulevard du Pont-d'Arve

MS-e 35

Genève, section Plainpalais, 2e zone

FAO du 25.10.1989

La partie inférieure du boulevard du Pont-d'Arve est un ancien cheminement reliant Genève à Carouge par le seul ouvrage permettant de franchir l'Arve avant la construction du pont de Carouge en 1811. Par contre, la création du tronçon supérieur est décidée en 1882 dans le but de relier directement la ville à la "grande campagne". En 1887, le front de la rue de Carouge est percé et les deux immeubles d'angle bâtis, dans une zone alors occupée par des jardins et quelques maisons.

Un premier projet de parcellement prévoit la création de petits îlots quadrangulaires à l'est de la rue de Carouge. En 1891, le maire Louis Benjamin Bezuchet construit les cinq premiers immeubles le long du boulevard: les plans des architectes G. Ribi et L. Philippon sont établis sur une trame correspondant à deux îlots initialement prévus. Dès lors, le boulevard prend progressivement l'apparence cossue d'un quartier d'habitation bourgeois au tournant du siècle; ses arrières abritent toujours des bâtiments de taille et d'aspect plus hétéroclites, de type campagnard ou faubourien.

Les plans des appartements des nos 11 à 19 se répètent; en revanche, le traitement des façades côté boulevard met l'accent sur les deux immeubles d'angle (plus élevés, arcades commerciales au rez-de-chaussée) et sur celui du centre, surmonté d'une toiture à la Mansart avec trois lucarnes. Les bâtiments intermédiaires sont plus simples. Les retours sur les rues latérales présentent le minimum d'effet décoratif. La façade borgne du no 11 témoigne de l'ancien projet d'îlot alors que celle du no 19 sera percée après la construction de l'église de Saint-François-de-Sales en 1904.

L'architecture plus tardive des autres bâtiments est moins homogène. L'accent est cependant porté à chaque fois sur les immeubles d'angle: usage de bossages continus au no 21, originellement prévu avec une toiture comportant un pavillon, ou plus simplement chaînage harpé du no 14.

Detetion

Architecto

Rue No	Parce No	elle (bât.)	Datation	Architecte
file 41/	Plainp			
11	788	(460)	TP 139-1891	Gottfried Ribi et Louis Philippon
13 15 17 19 21	785 784	(455) (452)	TP 139-1891 TP 139-1891 TP 139-1891 TP 139-1891 TP 43-1899	G. Ribi et L. Philippon G. Ribi et L. Philippon G. Ribi et L. Philippon G. Ribi et L. Philippon G. Ribi et L. Philippon Louis Maréchal et Eugène Cavalli
file 36/			TD 10 1000	· ·
4	2050	(215)	TP 16-1892	Milleret et Dunoyer entr.
10-12	717 716 715 713	palais (170) (165) (162) (160) (124)	TP 88-1896 TP 88-1896 TP 244-1903 TP 207-1894 1894-1895	Alexandre Bordigoni Alexandre Bordigoni Léon Bovy Léon Bovy non identifié
Rue d file 35, 20	/Plain		TP 54-1904	Jules Mério

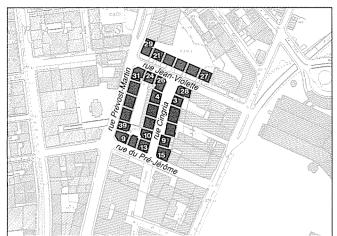
Bibliographie RDB, no 3, 1990

Due Deveelle

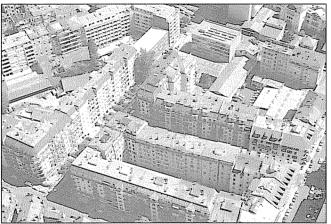
is se (18) Deguipe Doubers du Cons d'Unio Glasopalais. Laure on le Doubeare.



République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe



Echelle 1:5000





Rue du Pré-Jérôme 9 à 15, rue Cingria



Rue Jean-Violette 23 à 27, juillet 1932 (photo VG)

Rue du Pré-Jérôme

MS-e 36

Genève, section Plainpalais. 2e zone

FAO du 25.10.1989

La Cluse abrite au XIXe siècle de grandes propriétés campagnardes publiques ou privées: terrains agricoles de l'Hôpital Général, propriétés Jérôme ou Prévost-Martin.

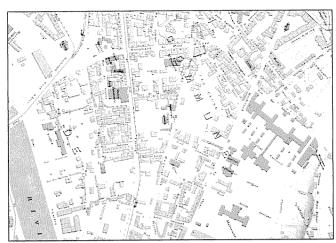
Le transfert par l'Etat en 1849 de l'ancien hôpital du Bourg-de-Four au Préde-la-Cluse détermine le développement du quartier. Le solde de terrains encore disponible est vendu par l'Ancien Hôpital de Genève dès 1859 conformément à un plan de morcellement. La propriété Jérôme, entre le boulevard de la Cluse, la rue Prévost-Martin et la rue à laquelle elle donnera son nom, subsiste en revanche jusqu'en 1930. La rue du Pré-Jérôme existe dès 1900; par ailleurs le plan d'extension

La rue du Pré-Jérôme existe dès 1900; par ailleurs le plan d'extension cantonal prévoit une rue parallèle à la rue de Carouge au travers de la propriété Jérôme. Le premier immeuble de l'ensemble est construit en 1908 par L. Bovy en dérogation aux règlements de construction puisqu'il obtient à titre exceptionnel l'autorisation d'établir des saillies plus importantes, ces dernières contribuant au caractère décoratif de la façade. Inspiré du Heimatstil, le bâtiment se signale par ses balcons dont les massives consoles en ciment servent latéralement de garde-corps. Le projet original prévoyait un décor de briques apparentes et d'importants bras de force soutenant l'avanttoit. De deux ans postérieurs, les immeubles de J. Grosset d'allure plus classique, forment la tête de l'îlot sur la rue du Pré-Jérôme.

Ce n'est qu'en 1930 que la propriété Jérôme change de mains. La Société Immobilière Pré-Jérôme y édifie dix-neuf immeubles conformément à un plan d'aménagement permettant entre autre l'élargissement de la rue Cingria. Bien que construits sur les plans de plusieurs architectes, ces bâtiments ont une parenté certaine. Ces immeubles de rapport bénéficient dès l'origine de garages dans la cour intérieure de l'îlot entre la rue Cingria et la rue Prévost-Martin.

Malgré leur gabarit élevé conforme à la "loi sur les constructions et installations diverses" de 1929, la présence de l'attique surmontant les six niveaux allège sensiblement l'ensemble de la composition.

Les trois bâtiments conçus par Jean Camoletti se distinguent par leurs loggias encastrées entre des avant-corps saillants, adaptation du thème des coursives souvent repris au cours des années 1930. De nombreux éléments caractéristiques du mouvement Art Déco ont subsisté: rampes d'escalier métalliques, portes en verre et métal, carrelages, ascenseurs d'origine en chêne.



Plan de Genève, de sa bantieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1915 Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Rue Cingria côté pair, rue Jean-Violette, avril 1932 (photo VG)



Rue Cingria, rue Prévost-Martin: l'intérieur de l'îlot

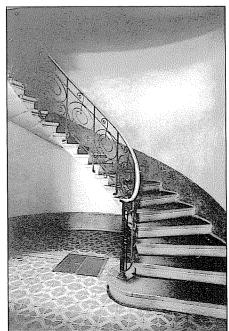


Rue du Pré-Jérôme

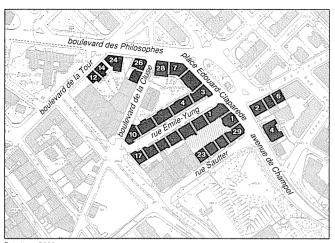
MS-e 36

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue 6 file 48 3 5 7 9 4 6 8 10	Cingria 3/Plainpalais 1246 (928) 1245 (927) 1244 (926) 1242 (923) 1254 (938) 1255 (939) 1256 (940) 1258 (945)	TP 1379-1931 TP 2310-1931 TP 1853-1931 TP 80-1910 TP 936-1930 TP 883-1930 TP 873-1930 TP 525-1910	Paul Perrin Jean Camoletti Jean Camoletti Léon Bovy Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin Johannes Grosset
	du Pré-Jérôme 3/Plainpalais 1261 (948) 1260 (947) 1259 (946) 1241 (922)	TP 523-1910 TP 522-1910 TP 521-1910 TP 261-1908	Johannes Grosset Johannes Grosset Johannes Grosset Léon Bovy
file 40 29	Prévost-Martin D/Plainpalais 1222 (870) 8/Plainpalais 1251 (935) 1250 (934) 1249 (933) 1248 (932) 1262 (949)	TP 1332-1931 TP 227-1930 TP 138-1930 TP 126-1930 TP 96-1930 TP 524-1910	John Balland Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin Johannes Grosset
	Jean-Violette 0/Plainpalais 1221 (869) 1220 (868) 1219 (867-866) 1217 (865) 1252 (936) 1253 (937) 1247 (930)	TP 1457-1931 TP 1492-1931 TP 1534-1931 TP 1732-1931 TP 516-1930 TP 687-1930 TP 1335-1931	John Balland Jean Camoletti Jean Camoletti Jean Camoletti Paul Perrin Paul Perrin Paul Perrin

Bibliographie

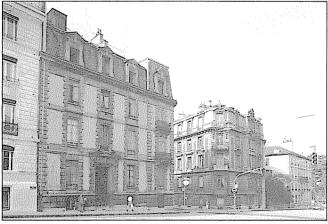


Rue Prévost-Martin 39



Echelle 1:5000





Boulevard des Philosophes 28, 26, 24



Rue Emile-Yung côté pair, place Edouard-Claparède 3, 5

Place Edouard-Claparède

Genève, section Plainpalais. 2e zone

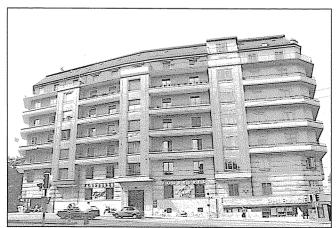
MS-e 37

FAO du 25.10.1989

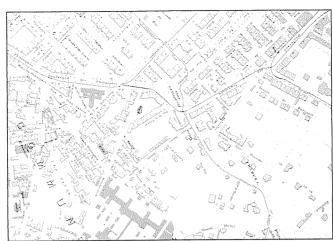
A l'extérieur des fortifications, la propriété Claparède occupe une grande partie de la colline entre le plateau des Tranchées et la plaine de la Cluse. Quelques années après leur démolition, l'urbanisation progresse rapidement. La propriété Lombard abrite en 1865 la villa La Pelouse, au centre d'une vaste parcelle le long du boulevard de le Tour. A la rue Sautter, la Compagnie des Terrains à Construire possède deux terrains: une longue bande du côté impair de la rue Sautter et l'angle vis-à-vis, au bas de la pente. Divisés en 30 lots, il sont mis en vente le 4 février 1865 et une rangée de petits bâtiments contigus est édifiée le long de la rue dans les années qui suivent. À la même époque, la Société des Tranchées de Plainpalais acquiert de la Caisse Hypothécaire trois parcelles le long du boulevard de la Tour qui sont revendues à des particuliers. Les constructions sont soumises à un cahier des charges probablement similaire à celui des terrains des Tranchées, ce dont témoigne aujourd'hui encore leur architecture.

La propriété Lombard est progressivement démantelée; de 1870 à 1906, de nouvelles rues la traversent de part en part, la découpant en quaire îlots de formes irrégulières. Elle se lotit sans projet d'urbanisme concerté, vraisemblablement au gré des héritages. Jusqu'en 1945, le bas de la rue Emile-Yung bute contre un manège construit transversalement, avant le plan d'extension communal de 1906. Les immeubles édifiés dès 1901 par L. Boyy à la place Claparède et à la rue Emile-Yung imposent leur gabarit et affichent un haut standing. L'immeuble d'angle était à l'origine surmonté d'un dôme nervuré couvert d'ardoises, coiffé d'un clocheton. Les façades sont traitées avec le plus grand soin: classiques, en pierre de taille blanche ou d'inspiration Heimatstil. Construit pour la société immobilière Les Cèdres, le no 6 de la rue Emile-Yung remporte la troisième médaille au concours de façades de 1908. L'architecte F. Hellé fait appel au motif de la pomme de pin en frise et à celui du papillon pour les ferronneries. Particulièrement monumental, le hall d'entrée se développe sur une double hauteur d'étage et abrite de riches décorations de marbre polychrome.

La dernière phase de réalisation de cet ensemble date de l'entre-deuxguerres. Les immeubles classicisants du bas de la rue Emile-Yung côté impair sont édifiés en 1926-1927. Quatre ans plus tard, la société immobi-lière Mérimont, du nom d'une ancienne propriété sise au début de l'avenue de Champel, édifie huit bâtiments massifs de six niveaux et un attique. Destinés au logement, ils ont une apparence cossue avec leurs loggias et leurs bow-windows en pierre appareillée. L'entrée place Claparède no 1 est caractéristique de l'esthétique des Arts Décoratifs: la porte en verre et métal est encadrée par deux bas-reliefs reprenant le thème des cariatides.



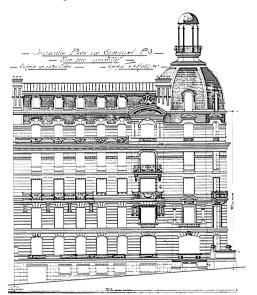
Place Edouard-Claparède 1

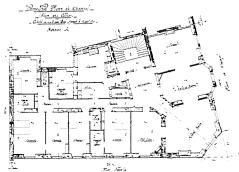


Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1915 Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Rue Emile-Yung 6



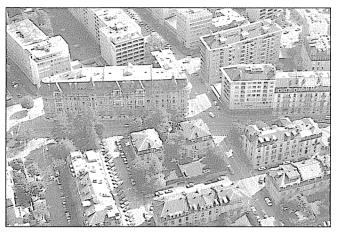


Plac	e Edo		MS-e 37		
Rue No	Parce No	elle (bât.)	Dat	ation	Architecte
	u e de (/Plainp 1181		TP	19-1897	Adrien Peyrot
file 38 1 3 5 7 file 39 2 4 6	//Plainp 1140 1132 1131 1130 //Plainp 1180 1179 1178	(390) (282) (280) (278) valais (24-25) (22) (19)	TP TP TP TP	2906-1932 330-1901 330-1901 330-1901 207-1895 207-1895	Alfred Olivet Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy Léon Bovy
file 37	evard (7/Plainp 739		TP	20-1897	Alexandre Bordigoni
file 37 24 26	7/Plainp 737 738 3/Plainp	(270) (275)	TP TP TP		Philippe-Ami Goëtz Alexandre Bordigoni non identifié
file 38 23 25 27 29	1145 1144 1141	palais (315-316-381) (298-299) (397-399-398) (392-394-393)	TP TP	4811-1933 2907-1932 2907-1932 2929-1932	Joseph Rubin entr. Alfred Olivet Alfred Olivet Alfred Olivet
Roul	evard	de la Tour			

		le la lour			
flle 3	7/Plainp	alais			
12	742	(288)	TP	45-1867	Jean-Henri Bachofen
14	741	(285)	TP	45-1867	Jean-Henri Bachofen
Rue	Emile-	Yung			
flle 3	8/Plainp	alais			
1	1139	(292)	TP:	2677-1932	Alfred Olivet
3	1142	(294)	TP:	2086-1931	Alfred Olivet
5	1143	(296)	TP:	2086-1931	Alfred Olivet
9	1148	(302-303-304)	TP	603-1926	Eugène Henssler
11	1149	(305-307-385)	TP	603-1926	Eugène Henssler
15	1150	(308-310-311)	TP	471-1927	Eugène Henssler
17	1151	(312-314-318)	TP	471-1927	Eugène Henssler
4	1133	(284)	TP	249-1904	Léon Bovy
6	1134	(286)	TP	239-1906	Frédéric Hellé
8	1135	(288)	TP	216-1911	Louis Vial
10	1128	(274-275)	TP	537-1911	Alfred Chabloz

Bibliographie
INSA, pp. 369, 370, 395
Guide SAP, p. 45
Bulletin technique de la Suisse romande, 1902, pp. 80, 81; 1908, p. 134
Schweizerische Bauzeitung, 1902, pp. 275, 277

Echelle 1:5000





Boulevard des Tranchées, rue de l'Athénée



Toitures, côté rue de l'Athénée

Rue de l'Athénée, boulevard des Tranchées

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 38

FAO du 25.10.1989

Le boulevard des Tranchées suit le tracé d'un ancien chemin au pied des fortifications; il fonctionne comme artère de ceinture dans les plans d'agrandissement de la ville à partir de 1858 et assure la "couture" entre les nouveaux quartiers orthogonaux des Tranchées et la campagne avoisinante - Champel, les Contamines, Malagnou - desservie par quelques chemins vicinaux.

En 1900, le plan d'extension cantonal vise à améliorer les réseaux de communication des anciennes communes périphériques. C'est dans ce contexte que le prolongement de la rue de l'Athénée est prévu jusqu'à la commune de Chêne-Bougeries. Ce tracé coupe en deux un terrain trianqulaire dont la pointe résiduelle, singulièrement rétrécie par divers réaména-gements urbains, sera construite en 1906 par L. Bovy.

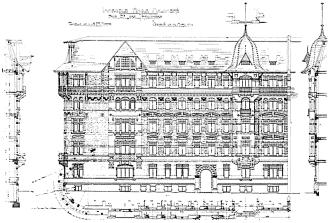
Cet ensemble monolithique contraste tant avec la campagne encore proche qu'avec le quartier des Tranchées; sa silhouette massive l'isole dans son environnement. Le choix d'une implantation en forme de L, en lieu et place d'un îlot triangulaire fermé, permet d'occuper au maximum la parcelle tout en conservant un important dégagement dévolu à un jardin, clôturé d'un muret.

Malgré ses dimensions imposantes, cet ensemble évite toute monotonie grâce à l'extrême richesse des motifs décoratifs relevant du Heimatstil; il obtiendra d'ailleurs la deuxième médaille au concours de façades de 1908. L'architecte joue avec brio du répertoire néo-médiéval: accolades, dômes, fenêtres à meneau, motifs décoratifs trilobés, bandes lombardes, arcs de décharge, etc. De même, la variété des matériaux anime ces façades de grandes dimensions: appareillage rustique en pierre de Meillerie, pierre blanche, bois et briques. Les entrées d'immeubles contrastent étonnamment avec l'extérieur par l'usage du marbre et leur appartenance à un répertoire d'expression classique.

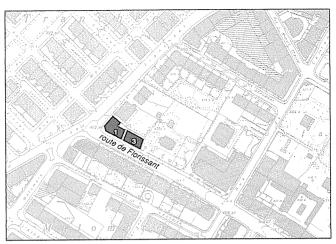
Rue Parcelle No No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de l'Athénée flle 39/Plainpalais 15 1172 (6)	TP 216-1906	Léon Bovy
Boulevard des Tranchées file 39/Plainpalais 14 1171 (3-2-5) 16 1170 (1)	TP 216-1906 TP 216-1906	Léon Bovy Léon Bovy

Bibliographie

INSA, pp. 318, 319 Guide SHAS, p. 170 Guide SAP, p. 40 Bulletin technique de la Suisse romande, 1908, p. 133 Archiguide, bus 1

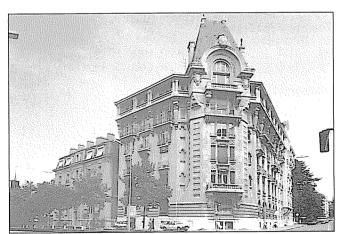


Boulevard des Tranchées 16 (doc. AEG)

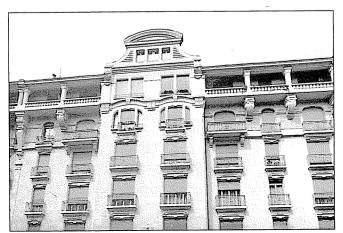


Echelle 1:5000





Boulevard des Tranchées, route de Florissant



Route de Florissant 3

Route de Florissant, boulevard des Tranchées

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 39 FAO du 25.10.1989

Le quartier des Contamines et celui de Florissant se développent avant la démolition des fortifications. De nombreuses villas entourées de jardins y sont bâties ainsi que le Square des Contamines (cf. MS-e 17) constitué de petits hôtels particuliers en ordre contigu. On assiste cependant à un morcellement progressif de ces propriétés et à une densification du bâti dans lequel l'ordre non contigu domine toujours. Le plan d'extension cantonal de 1900 accorde une importance nouvelle à la route de Florissant impliquant son élargissement et particulièrement la disparition de deux villas datant d'environ 1870 dont l'une porte le nom de Pervenche. Une convention est passée entre l'Etat de Genève d'une part et les sociétés

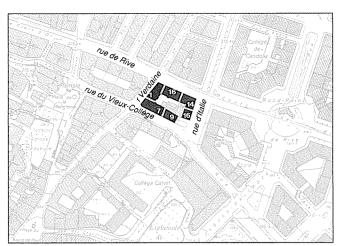
une convention est passee entre i Etat de Geneve d'une part et les societés immobilières Florissant-Tranchées et Florissant-Pervenches ainsi que les propriétaires voisins d'autre part. Moyennant une indemnité de l'Etat - 7000.- francs accordés par la loi du 6 novembre 1909 - les sociétés immobilières cèdent une bande de terrain le long de la future avenue. Les deux immeubles entièrement en pierre appareillée sont construits par

les architectes Th. Cosson et P. Deléamont et datés sur la façade MDCCCCXI. Ils abritent de très vastes appartements bourgeois. Le standing des immeubles est ostensiblement souligné par les lourdes consoles de la loggia et surtout le pavillon monumental à l'angle du boulevard; son motif est repris plus loin sur la route de Florissant sous la forme d'un pignon "baroquisant". Les façades de ces deux bâtiments conçus simultanément expriment l'exis-tence de deux parcelles distinctes par un traitement architectural unitaire mais subtilement différent.

Entre 1906 et 1910, le boulevard des Tranchées est ponctué par plusieurs ensembles (cf. MS-e 18 et MS-e 38) dont les gabarits élevés et l'architecture ostentatoire contrastent tant avec les villas environnantes qu'avec la stricte ordonnance du quartier des Tranchées.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
flle 34	e de Florissant /Eaux-Vives 1214 (46)	TP 489-1909 daté "1911"	Théo Cosson et Pierre Deléamont
3	1215 (47)	TP 489-1909	Théo Cosson et Pierre Deléamont

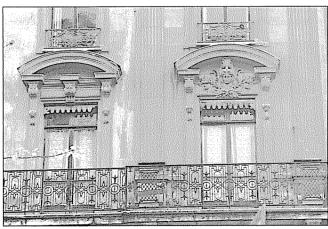
Bibliographie INSA, p. 342 Guide SAP, p. 36



Echelle 1:5000



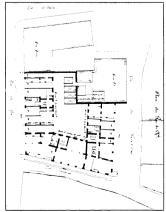
Rue d'Italie, rue de Rive



Rue d'Italie 14



Plan du Grenier à blé de Rive, avant démolition, 1897 (doc. VG)



Immeubles de la Société des Hôtels Garnis, plan du rez-de-chaussée. 1898-1899 (Doc. VG)

Rue de Rive

MS-e 40

Genève, section Cité, 1ère zone

FAO du 25.10.1989

Les immeubles constituant l'îlot actuel à l'angle de la rue de Rive et de la rue d'Italie ont été bâtis à l'emplacement d'un ancien îlot de la ville basse, compris dans l'enceinte des fortifications.

La démolition de la porte de Rive en 1850 puis le percement de la rue d'Italie terminé en 1874 marquent le début d'une opération visant d'une part à assurer la transition urbanistique entre la ville nouvelle et la vieille ville et d'autre part à restructurer le tissu existant. Le percement de la rue d'Italie, dont la portion inférieure occupe l'emplacement de l'ancienne prison pénitentiaire, est prévu par L. Blotnitzki. Malgré les opérations d'assainissement dans la basse ville au nom de l'hygiénisme – percement de la rue du Vieux-Collège dans sa portion occidentale, élargissement de la rue de Rive – la reconstruction de cet îlot n'apporte pas de desserrement sensible du tissu urbain mais valorise surtout cette nouvelle entrée de la ville.

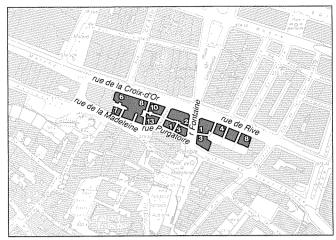
L'opération s'effectue en trois étapes distinctes. Premièrement, la construction probablement vers 1875 des immeubles de la rue d'Italie. La seconde étape est la plus importante et correspond à la démolition de l'ancien grenier à blé. Edifié par l'Etat de Genève de 1769 à 1774, ce bâtiment massif occupait toute la partie occidentale de l'îlot; son implantation ménageait une petite place sur la rue de Rive, alors que la rue du Vieux-Collège était plus étroite. Il est vendu aux enchères le 1er mai 1897 avec deux immeubles d'habitation mitoyens le long de la rue de Rive. Le cahier des charges oblige l'acquéreur à les démolir et définit notamment de nouveaux alignements en retrait. Les bâtiments sont construits par la Société des Hôtels Garnis selon les plans d'E. Reverdin. La troisième et dernière étape date de 1934: démolition du dernier immeuble ayant subsisté de l'îlot d'origine et reconstruction en retrait le long de la rue du Vieux-Collège, alors que le dernier angle reste libre de construction.

D'un point de vue architectural, l'accent est très nettement mis sur la rue de Rive et la rue d'Italie. A l'angle de ces deux rues, l'architecture dans l'esprit des Beaux-Arts rappelle celle des grands boulevards parisiens et peut être comprise comme une affirmation de la ville nouvelle. Les trois bâtiments d'E. Reverdin sont plus dépouillés malgré les pilastres d'ordre colossal unissant les deux niveaux inférieurs, consacrés au commerce sur la rue de Rive; les autres façades de l'îlot sont traitées simplement, rythmées par les ferronneries des balcons. Les entrées sont transformées en 1938 et les devantures commerciales ont subi depuis lors de nombreuses interventions qui ont fortement altéré la lisibilité des façades sur la rue de Rive. La sobriété de l'immeuble de 1934 est en revanche caractéristique de l'architecture rationaliste développée dans l'entre-deux-querres.

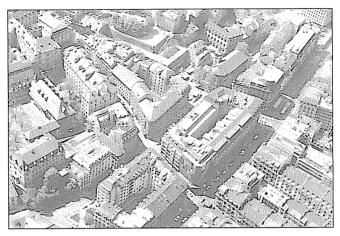
Rue No	Parc No	elle (bât.)	Data	ation	Architecte
file 11	4250	(13)		1875 1875	non identifié non identifié
file 11	de Riv I/Cité 8 4243		TP	57-1898	Emile Reverdin
Rue 'fille 1'	Verdai 1/Cité 4242		TP	57-1898	Emile Reverdin
Rue file 17 7 9		ux-Collège (4) (5)		57-1898 484-1934	Emile Reverdin Conrad Vetterli

Bibliographie Guide SAP, pp. 220, 221

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe

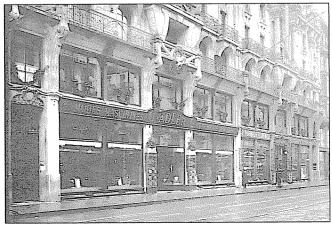


Echelle 1:5000





Rue de Rive 4 à 8, rue de la Fontaine



Rue de la Croix-d'Or 8 et 6; devanture, 1917 (photo VG)

Rue de la Croix-d'Or

Genève, section Cité. 1ère zone

MS-e 41

FAO du 25.10.1989

Au nom de l'hygiénisme, la basse ville est l'objet d'importantes opérations de restructuration entamées dès 1850 avec la démolition des dômes et des hauts-bancs, à laquelle succèdent élargissements ou percements de rues (Commerce, Céard) et démolition d'îlots entiers. Ainsi, un grand îlot trianqulaire allant des rues Basses au Bourg-de-Four est percé de part en part pour prolonger la rue du Vieux-Collège; un îlot quadrangulaire au chevet de réglise de la Madeleine est entièrement démoli pour agrandir la place; les tracés des rues de la Fontaine et de la Madeleine sont modifiés, élargis, rectifiés et le bas de la colline rasé pour faire place à de nouveaux îlots. Les acteurs de ces opérations d'envergure sont pour la plupart des sociétés immobilières, actives entre 1900 et 1925 dans ce périmètre. Elles édifient d'imposants immeubles à vocation commerciale à la place d'anciens bâtiments qui occupaient en profondeur un parcellaire hérité du Moyen-Age. Les nouvelles constructions introduisent un changement d'échelle total. Elles affichent des références stylistiques éclectiques, caractéristiques du tournant du siècle. Le pignon à la flamande de l'immeuble de la rue de la Croix-d'Or no 10 de J. Tedeschi trahit une inspirațion nordique. Les deux immeubles de L. Maréchal aux nos 6 et 8 sont symétriquement semblables: les façades de pierre blanche font appel à une ornementation Art Nouveau d'inspiration végétale traitée cependant avec une certaine lourdeur. Les deux travées encadrées de colonnes monumentales étaient à l'origine surmontées d'une toiture en pavillon; celle de droite marquait l'axe de la rue Céard nouvellement créée.

L'îlot entre la rue d'Enfer et la rue de la Fontaine est édifié en 1910 par la Société pour l'Exploitation d'Immeubles Urbains sur des plans de A. Bordigoni. Conçus comme un tout, les trois bâtiments séparent strictement la fonction commerciale, côté Croix-d'Or, de la fonction de logement, côté Madeleine, d'une manière exceptionnelle à Genève. L'immeuble commercial est caractérisé par une structure constructive ponctuelle permettant une utilisation des locaux extrêmement souple. Le socle composé de deux niveaux très largement vitrés contraste avec les étages supérieurs plus classiques et plus massifs. La composition de la façade mêle des éléments architecturaux traditionnels (pilastres colossaux, colonnes, balustrades, dôme "Louis XV") à des motifs décoratifs 1900 (frise de fruits sculptés et bandeau de mosaïque) rappelant l'architecture viennoise de cette époque. Les deux immeubles de logement donnant sur la rue de la Madeleine abritent quelques commerces au rez-de-chaussée. L'architecture simple d'inspira-tion néo-médiévale - fenêtres à accolades, tourelles d'angle - fait référence

à la vieille ville au pied de laquelle ils sont édifiés. L'opération de restructuration se poursuit jusqu'en 1924 avec la construction de trois bâtiments de Roch et Martinet à la rue de la Madeleine et cinq de M. et J. Camoletti, rue de Rive nos 4 à 8 et rue de la Fontaine nos 1-3. Les mêmes architectes ont conçu l'année suivante le cinéma situé dans la COLIF



Rue de la Croix-d'Or 8 et 6 vers 1940 (photo VG)

MS-e 41

Architecte

Louis Maréchal Louis Maréchal

Jacques Tedeschi

Marc Camoletti

Marc Camoletti

Roch et Martinet Roch et Martinet

Roch et Martinet

Alexandre Bordigoni

Alexandre Bordigoni

Alexandre Bordigoni

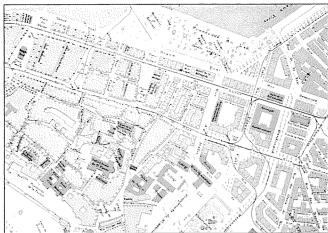
Marc Camoletti Marc Camoletti et Jean Camoletti

Marc Camoletti

et Jean Camoletti

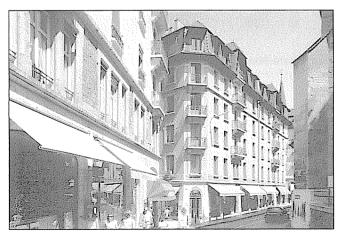
Alexandre Bordigoni

République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1915 Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)





Rue de la Madeleine 13, rue du Purgatoire 1, 3



6

8

Rue de la Croix-d'Or flle 22/Cité 6027 (502) 6027 (503) 6048 (500) TP 28-1903 TP 28-1903 10 TP 214-1900

Datation

3-1924

1-1924

TP 120-1910

TP 778-1924

TP 778-1924 TP 778-1924

TP 490-1912

TP 120-1910

TP 120-1910

TP 2-1924 TP 149-1922

TP 150-1922

ΤP

Rue de la Fontaine flle 20/Cité 6309¹ (266) 6310¹ (272) 5897¹ (240) 3

_		(=,
Ru	e de la l	Vladeleine
flle	22/Cité	
7	6334	(488)

9	6335	(491)
11	6336	(494)
13	6051	(497)
_		

١	Rue	du	Pu	rgat	oir
f	lle 2	20/C	ité		
-	1	5	RPR	12	331

3		(236)
	de Riv	е

111e 20/ 4 6	63471	(274-275) (340-341)
8	6143 ²	(349)

61432 (349)

Bibliographie

INSA, p. 335 Guide SHAS, p. 91

Guide SAP, pp. 217, 218

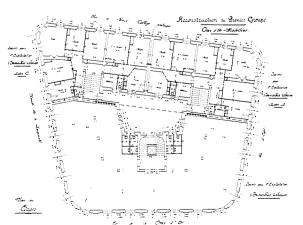
Nos monuments d'art et d'histoire, 1976, pp. 194, 196, 199

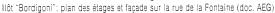
Werk-Archithese, 1978, nos 15-16, pp. 22, 24

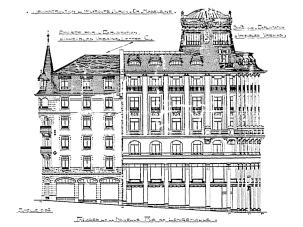
C. A. Beerli, Rues Basses et Molard, 1983, pp. 527, 528, 530, 531, 550,

551, 553-556, 558

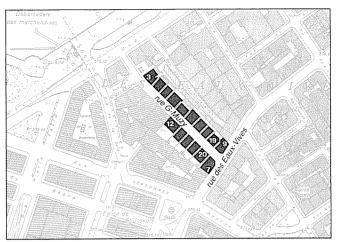
Archiguide, tram 12, Plainpalais-Rive



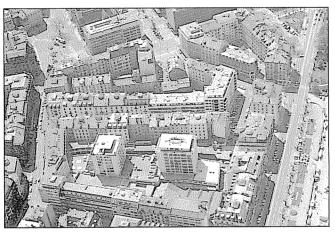




Août 91



Echelle 1:5000





Rue Gérard-Muzy côté pair, vers la rue des Eaux-Vives



Rue Gérard-Muzy côté impair

Rue Gérard-Muzy

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 42

FAO du 25.10.1989

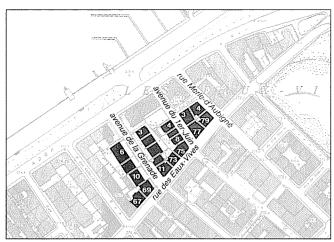
Jusqu' à la démolition des fortifications, une zone intermédiaire s'étendait entre l'enceinte et le faubourg des Eaux-Vives. Située dans cet espace, l'actuelle rue Muzy est probablement tracée déjà vers 1879 et constitue une des premières opération d'urbanisation aux Éaux-Vives. Elle traverse de part en part une grande parcelle - dont les limites sont encore lisibles aujourd'hui - s'étirant entre l'ancienne route d'Hermance et la rive, occupée seulement par quelques petites constructions éparses. Ce mode de parcel-lement est caractéristique de ce quartier, ainsi qu'en témoignent les opérations plus ou moins contemporaines des Vollandes et de l'avenue de la Grenade (cf. MS-e 20 et MS-e 43).

La construction du nouveau quai et de la jetée en 1856 donne l'impulsion à l'urbanisation de la rive. Il faut pourtant attendre 1878 pour que deux immeubles de tête s'élèvent du côté du quai et amorcent le tracé de la rue Muzy perpendiculairement à celui-ci. Les bâtiments en rangée dont plusieurs sont l'oeuvre d'A. Gonthier ou de E.-H. Arthur se conforment à un plan général. Les constructions se succèdent sans chronologie véritable entre 1893 et 1902, conséquence du nombre élevé de propriétaires. Des cours de formes irrégulières sont réservées à l'arrière des immeubles, jusqu'à la limite de la parcelle d'origine. Certaines d'entre elles seront ultérieurement bâties d'annexes.

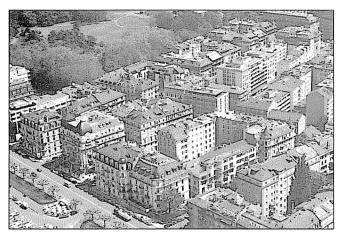
Sur la rue commerçante des Eaux-Vives, le carrefour est souligné par deux pans coupés. L'architecture de l'ensemble est très homogène et d'une grande simplicité, animée principalement par l'alternance du rythme des balcons et le traitement des entrées. Un même type de ferronnerie et de corniche à modillons caractérise toute la rue, à l'exception des nos 3 à 7 plus tardifs. L'immeuble no 3 est richement décoré du côté de la rue Muzy: bossages marquant l'angle coupé, fronton arrondi surmontant la porte, consoles de balcons à volutes. La façade latérale plus sobre est conçue en fonction d'une rue parallèle au quai, jamais réalisée entièrement bien que figurant au plan d'extension communal de 1913.

Rue No	Parc No	elle (bât.)	Datation	Architecte
	des Ea 'Eaux-\ 37 49	aux-Vives /ives (97) (128)	TP 61-1897 TP 78-1893	Hippolyte Deshusses Johannes Grosset et Ami Golay
flle 1,	/Eaux-\			
3	12	(32)	TP 333-1902	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
5	13	(34)	TP 315-1902	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
7	_14	(37)	TP 293-1902	Ernest Dumont
flle 2,	/Eaux-\ 43	Vives (115)	TP 130-1898	Charles Milleret
9 11	43 44 ¹	(117)	TP 64-1893	Edouard-Henri Arthur
13	45	(120)	TP 216-1893	Edouard-Henri Arthur
15	46	(122)	TP 105-1895	Alexandre Gonthier
17 19	47 48	(124)	TP 105-1895 1893-1895	Alexandre Gonthier non identifié
12	40	(126) (111)	TP 263-1894	Edouard-Henri Arthur
14	41	(108)	TP 57-1897	Alexandre Gonthier
16	40	(105)	TP 57-1897	Alexandre Gonthier
18 20	39 38	(102) (99)	TP 57-1897 TP 313-1895	Alexandre Gonthier Alexandre Gonthier

Bibliographie INSA, pp. 338, 364

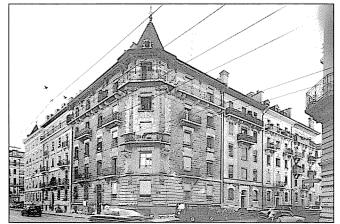


Echelle 1:5000





A gauche, l'avenue de la Grenade; à droite, la rue des Eaux-Vives



Rue des Eaux-Vives, à la hauteur de la rue du 1er-Juin

Rue des Eaux-Vives

Genève, section Eaux-Vives, 2e zone

MS-e 43

FAO du 25.10.1989

Au-delà de l'ancien faubourg, entre la rive et la rue des Eaux-Vives. subsistent jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle de vastes parcelles abritant des villas. Leur morcellement suit les nouveaux aménagements des quais et permet l'extension de la ville.

La première opération à la rue de la Grenade remonte aux environs de 1870. Une rue perpendiculaire au quai est tracée au milieu de la parcelle (cf. MS-e 20 et MS-e 42) et deux rangées de trois bâtiments sont élevées de part et d'autre, ménageant des jardins sur la rue et des espaces résiduels à l'arrière. L'architecture est simple mais très soignée: les ferronnerie reprennent un motif d'inspiration Louis XVI à guirlandes de feuillage et les cages d'escalier de plan ovale sont harmonieusement dessinées. Si les numéros impairs sont relativement bien conservés malgré une surélévation, les numéros pairs ont au contraire subi une transformation totale en 1923 avec l'adjonction de trois niveaux, la création de bow-windows et la transformation des entrées. Seules une cage d'escalier et les façades sur cour témoignent de l'état antérieur

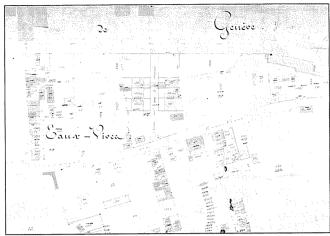
Cette opération, qui n'est pas sans rappeler les cités-jardins, reste isolée jusqu'au tournant du siècle; dès lors, le quartier se densifie rapidement. Léon Bovy construit en 1900 les immeubles à l'angle de la rue des Eaux-Vives et propose une implantation originale lui permettant de se raccorder à l'alignement, en retrait, de l'avenue de la Grenade: d'abord mitoyenne aux bâtiments antérieurs, la façade assure ensuite la transition par un angle arrondi, semblable à la tourelle qui domine le carrefour: bossages de pierre blanche et toitures coniques. Encadrée symétriquement, la façade principale sur l'avenue de la Grenade masque l'existence de deux parcelles distinctes.

Le réseau des rues délimite des îlots plus ou moins réguliers qui seront bâtis selon des gabarits conformes à la loi de 1895. Les alignements sur rue masquent les anciennes limites de parcelles perceptibles aujourd'hui encore à l'arrière des constructions. L'îlot carré de D. Giraud et les trois immeubles d'E. Chiocca à la rue du 1er-Juin sont simples tout en évitant un aspect répétitif. Le front de la rue des Eaux-Vives est traité de manière plus riche que les rues latérales. Le no 75 dû aux architectes P. Pellissier-Testuz et J. Dubosson est caractéristique: façades en appareillage rustique, pan coupé souligné par l'usage de la pierre blanche, consoles de balcon supportées par des figures féminines. L'entrée a de plus conservé un remarquable ensemble de peintures murales figurant les allégories du printemps et de l'hiver. Celles du no 73 ont été malheureusement partiellement altérées.

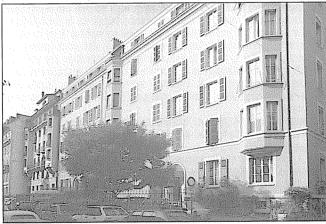


Au premier plan, rue du 1er-Juin 3

MS-e 43



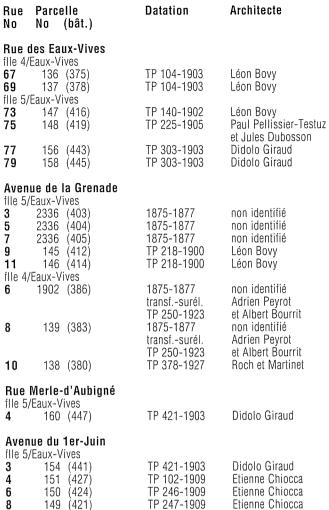
Plan cadastral, commune des Eaux-Vives, 1847-1848, tenu à jour jusqu'en 1877 (doc. service du cadastre)



Avenue de la Grenade, au premier plan, le no 6



Avenue de la Grenade 3 à 9

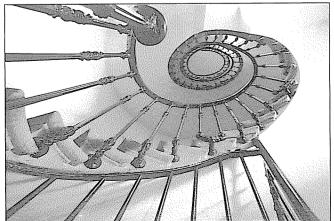


Bibliographie

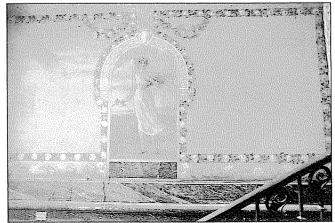
Rue des Eaux-Vives

INSA, p. 346 Guide SAP, p. 93

Bulletin technique de la Suisse romande, 1902, p. 81 Revue du Vieux Genève, 1988, pp. 107, 108



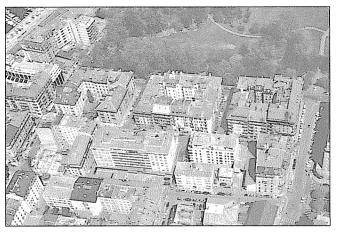
Avenue de la Grenade 3



Rue des Eaux-Vives 75

Legis the state of the state of

Echelle 1:5000





Rue des Eaux-Vives 118 et 116



Rue Merle-d'Aubigné 10, rue des Eaux-Vives 114

Avenue William-Favre, rue Merle-d'Aubigné

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 44 FAO du 25.10.1989

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, de grandes propriétés dominent le lac en contrebas de la route de Frontenex: les Vollandes, Montchoisy, la Grange, Plonjon. Tandis que la Grange est léguée en 1917 à la Ville de Genève par William Favre, Montchoisy, immédiatement contiguë, sera progressivement morcelée. Cette opération s'effectue principalement en deux phases successives, de part et d'autre de la rue de Montchoisy.

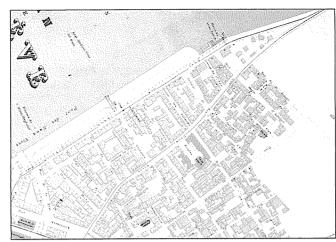
La première étape débute à la fin du XIXe siècle le long de la rue des Eaux-Vives où quelques constructions éparses sont édifiées dans l'angle nordouest de la propriété. Les projets de développement de la ville – plans d'extension cantonal de 1900 et communal de 1913 – prévoient l'établissement d'un réseau de voies de communication assurant une double liaison avec le Pré-l'Evêque à travers les domaines de Montchoisy et de la Grange (rue de Montchoisy et rue du Nant), coupée par plusieurs transversales entre la rue des Eaux-Vives et la route de Frontenex. Des rues intermédiaires déterminent une typologie d'îlots denses dont la construction, commencée vers 1900, durera une quinzaine d'années. La seconde étape concerne la partie haute du domaine, au-delà de la rue de Montchoisy. Elle fera l'objet d'un aménagement urbanistique novateur dans l'entre-deux-guerres (cf. MS-e 45).

Les premiers immeubles d'H. Goss, bâtis en 1903 à front de la rue des Eaux-Vives, s'ordonnent autour d'un square ouvert. L'îlot voisin, entre la rue du Pré-Naville et la rue de Soleure, dresse un alignement de façades homogènes dessinées entre 1912 et 1914 par L. Mahler et C. Marti ainsi que P. Deléamont pour les sociétés immobilières Merle-d'Aubigné, lettres A à K. Enfin, l'îlot sur la rue Montchoisy, que P. Perrin construit pratiquement en deux ans, complète l'ensemble. Ce nouveau tissu consacré presque exclusivement au logement, au parcellaire régulier et à la densité élevée, contraste avec le reste du quartier où voisinent petit artisanat, industrie ou entrepôts. Les gabarits importants font apparaître ces îlots comme un "front pionnier" de la ville, à la limite du parc avec lequel ils n'entretiennent toutefois aucun rapport.

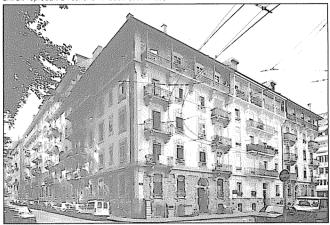
L'architecture des bâtiments du côté de la rue des Eaux-Vives est particulièrement soignée. Les immeubles construits par Henssler en 1907 sont remarquables par l'usage décoratif de la brique et les deux frises peintes au no 10 de la rue Merle-d'Aubigné. L'angle sur le carrefour est marqué par une toiture en pavillon. Les immeubles d'H. Goss font appel à un répertoire Art Nouveau d'inspiration nordique dont témoignent le pignon sur la rue et les ferronneries à motifs végétaux. L'architecture de ces îlots forme un tout cohérent, même si du côté de la rue de Montchoisy les immeubles de P. Perrin, encadrés par deux angles arrondis surmontés d'un dôme, composent un ensemble monumental tandis que les façades sur les rues secondaires sont plus modestes.



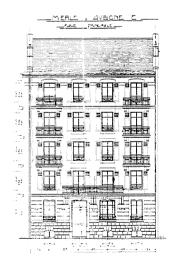
Rue Merle-d'Aubigné 10

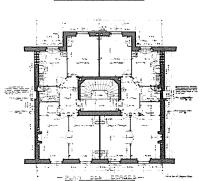


Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1915. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Angle avenue William-Favre, rue du Pré-Naville





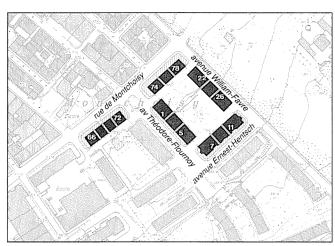
Rue Merle-d'Aubigné 15: façade et plan des étages (doc. AEG)

Avenue William-Favre, rue Merle-d'Aubigné

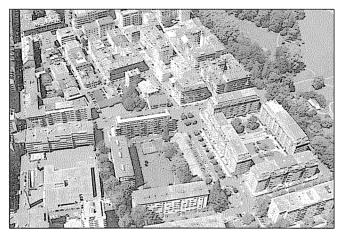
MS-e 44

Rue No		elle (bât.)	Datation	Architecte		
Rue des Eaux-Vives flle 7/Eaux-Vives 114 204 (51) TP 63-1907 Henssler						
116 118	1·73 172	(3) (1)	TP 327-1903 TP 327-1903	Henri Goss Henri Goss		
flle 7/	Eaux-V		TD 074 4044	Forth Doutford		
10 12 18	183 184 197	(22) (24) (43)	TP 271-1914 TP 352-1913 TP 891-1929	Emile Bouffard Pierre Deléamont Charles Marillier entr.		
flle 7/	Eaux-V					
5	206	(55)	TP 162-1907	Etienne Chiocca		
	Merle- Eaux-V 182 185 186 195	-d'Aubigné /ives (20) (26) (28) (39)	TP 302-1912 TP 197-1912 TP 140-1912 TP 10-1914	Pierre Deléamont Pierre Deléamont Pierre Deléamont Paul Perrin		
25 10 26	202 205 221	(49) (53) (115)	TP 150-1914 TP 51-1907 TP 456-1911	Paul Perrin William Henssler Louis Vial		
Rue	de Mo 'Eaux-V	ntchoisy /ivos				
49 55 57	222 201 200	(117) (47) (45)	TP 46-1911 TP 1-1916 TP 1-1916	Louis Vial Paul Perrin Paul Perrin		
Rue du Pré-Naville flle 7/Eaux-Vives						
2		(18)	TP 205-1912	Louis Mahler		
4	180	(16)	TP 205-1912	et Charles Marti Louis Mahler		
6	179	(14)	TP 205-1912	et Charles Marti Louis Mahler et Charles Marti		
Rue de Soleure file 7/Eaux-Vives						
3 5 2 4 6	187 188 194 192 190	(30) (32) (37) (36) (34)	TP 303-1912 TP 369-1913 TP 10-1914 TP 14-1914 TP 891-1929	Pierre Deléamont Pierre Deléamont Paul Perrin Paul Perrin Charles Marillier entr.		

Bibliographie
Guide SAP, p. 92
R. J. Lawrence, Le Seuil franchi... Logement populaire et vie quotidienne
en Suisse romande, 1860-1960; 1986, fig. 90, 91
Revue du Vieux Genève, p. 108



Echelle 1:5000





A gauche, l'avenue William-Favre; à droite, la rue de Montchoisy



Vue du premier square, septembre 1929 (photo VG)

Rue de Montchoisy

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 45

FAO du 25.10.1989

Le quartier de Montchoisy se construit dès l'entre-deux-guerres sur l'ancien domaine du même nom dont le morcellement débute à la fin du XIXe siècle déjà (cf. MS-e 43); la maison de maître subsiste cependant jusqu'en 1954. En 1927, la Société Immobilière des Deux Parcs acquiert ces terrains et charge M. Braillard et L. Vial d'une étude relative à l'implantation d'immeubles locatifs. Le plan prolonge les rues existantes et relie le futur quartier au Pré-l'Evêque et à la rue des Eaux-Vives suivant des tracés rectilignes. Il s'agit du premier exemple d'urbanisme rationaliste moderne réalisé Genève: quatre groupes d'immeubles sont implantés autour de vastes squares ouverts sur les angles. En raison des gabarits élevés, le plan prévoit de larges espaces facilitant les circulations et ménageant des réserves d'air, de lumière et de verdure.

Le premier groupe est édifié en bordure du parc de 1927 à 1929 sur les plans de M. Braillard et L. Vial. Le premier immeuble de la seconde étape (Montchoisy nos 66 à 72) est construit peu après, sur les plans de M. Braillard seul. Cette opération, interrompue pendant la guerre, se poursuivra jusqu'en 1957 conformément au projet d'ensemble mais sur des plans d'autres architectes, notamment J.-J. Honegger.

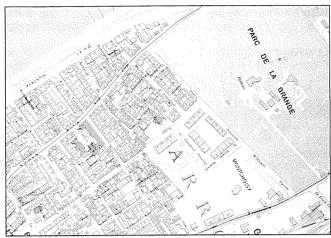
Les logements de Montchoisy sont destinés à une catégorie de population aisée; à l'exception de l'immeuble du second square aux appartements plus modestes (2 1/2 à 4 pièces), les logements spacieux comptent généralement 5 à 6 1/2 pièces, distribuées autour d'un grand hall carré; la cuisine et la chambre de bonne attenante s'ouvrent sur une loggia équipée d'un gardemanger et d'un vide-ordures. Le niveau des combles est réservé aux buanderies et étendages ainsi qu'aux chambres de bonnes. Les espaces collectifs, entrées d'immeubles et cages d'escalier, sont largement dimensionnés et leur décor particulièrement soigné: pierre dans les entrées, peintures à motifs géométriques ou parfois figuratifs sur les murs et les plafonds.

Cette réalisation s'affirme en totale opposition avec la typologie de l'îlot du XIXe siècle et en rupture d'échelle avec les autres réalisations du quartier. Les façades principales donnent sur le square: larges baies, balcons ou loggias, entrées principales signalées par des bas-reliefs décoratifs et d'imposantes portes en verre et métal. Les entrées de service, les locaux commerciaux de même que les cuisines sont en revanche tournés vers la rue. Une place importante est réservée aux aménagements extérieurs particulièrement monumentaux mais proportionnés à l'ensemble: double escalier de pierre donnant accès à la partie supérieure du square.

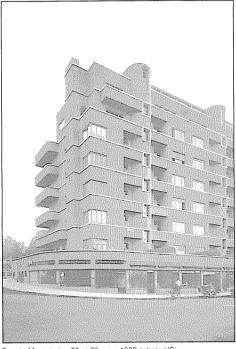
L'architecture de l'immeuble Montchoisy nos 66 à 72 est caractéristique des recherches modernistes des années 1920-1930, ainsi le traitement des angles rendu possible par les dalles en porte-à-faux: balcons ou vitrage sur les deux côtés. Le choix du crépi gris et granuleux s'inspire des courants expressionnistes germaniques.



Avenue William-Favre 22



Plan de Genève révisé par Oscar Messerly, 1937. Extraît reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Rue de Montchoisy 72 et 70, vers 1932 (photo VG)



Rue de Montchoisy 70

MS-e 45 Rue de Montchoisy Parcelle Datation Architecte No (bât.) Νo Avenue William-Favre flle 20/Eaux-Vives 22 1463 (74) TP 599-1927 Maurice Braillard et Louis Vial Maurice Braillard 24 1464 (75) TP 599-1927 et Louis Vial TP 599-1927 Maurice Braillard 26 1465 (76) et Louis Vial Avenue Théodore-Flournoy flle 20/Eaux-Vives 1459 (67-66) TP 315-1928 Maurice Braillard et Louis Vial Maurice Braillard 3 1460 (69-68) TP 315-1928 et Louis Vial 5 1461 (71) TP 315-1928 Maurice Braillard et Louis Vial Avenue Ernest-Hentsch flle 20/Eaux-Vives 1466 (78-77) TP 315-1928 Maurice Braillard et Louis Vial TP 315-1928 9 Maurice Braillard 1467 (79-80) et Louis Vial Maurice Braillard TP 315-1928 11 1468 (81-82) et Louis Vial Rue de Montchoisy file 20/Eaux-Vives 1434 (58-57) TP 1501-1931 Maurice Braillard 66 68 1433 (56-55)TP 1500-1931 Maurice Braillard 1432 (54-53) 1431 (52-51) TP 1502-1931 Maurice Braillard 70 TP 1499-1931 Maurice Braillard 72 1456 (61-60) TP 600-1927 Maurice Braillard 74 et Louis Vial

TP 600-1927

TP 600-1927

Maurice Braillard

et Louis Vial Maurice Braillard

et Louis Vial

Bibliographie Guide INTERASSAR, pp. 10, 12, 65 Guide SHAS, pp. 160, 161 RDB, no 2, 1986

1457 (63-62)

1458 (65-64)

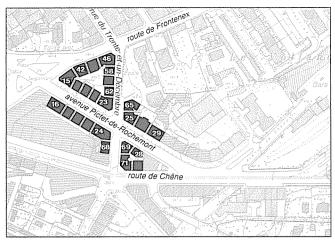
76

78

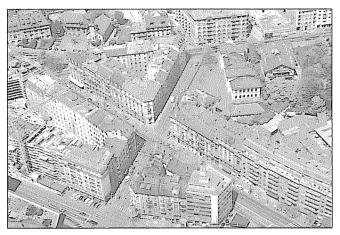
La Patrie Suisse, 1929, pp. 150, 151; 1930, p. 70 Werk, 1929, pp. 353-368; 1968, no 1, p. 31 Habitation, 1940, pp. 132, 133 Werk-Archithese, 1978, nos 23-24, pp. 58, 59

Archiguide, bus 2 Archithese, 1984, no 2, pp. 9, 10, 19, 20, 22, 32

R.J. Lawrence, Le seuil franchi..., Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande, 1860-1960; 1986, pp. 89, 90



Echelle 1:5000







Rue du 31-Décembre 69 et 71, route de Chêne 3

Avenue Pictet-de-Rochemont

Genève, section Eaux-Vives, 2e zone

MS-e 46

FAO du 25.10.1989

Les tracés anciens de la route de Chêne, de la route de Frontenex et du nant de Jargonnant déterminent les axes de développement d'un nouveau quartier. Les premières réalisations sont des édifices publics qui répondent à la croissance démographique de l'ancienne commune des Eaux-Vives: le temple néo-gothique (1841-1842, J.-L. Brocher) et l'école du 31-Décembre (1868, concours gagné par les architectes A. Krafft et C. Boissonnas). La Commune décide de créer une voie - l'ancien chemin Vert - pour relier la route de Frontenex à la route de Chêne; elle sera prolongée plus tard jusqu'au quai, au-delà de la rue des Eaux-Vives et, par le chemin de Roches. jusqu'à la route de Malagnou, unissant les quatre principales artères des Éaux-Vives.

La création de la ligne de chemin de fer d'Annemasse, puis la construction de la gare des Vollandes en 1888 sont à l'origine de l'avenue Pictet-de-Rochemont. Il s'agit de relier la nouvelle gare au centre de Genève par un autre cheminement que la Terrassière, trop étroite. La Chambre de Commerce soumet un projet au Conseil municipal qui accepte à condition que le Prél'Evêque ne soit pas touché. Le canton propose trois solutions, mais le Grand Conseil adopte finalement en 1894 le tracé traversant le Pré-l'Evêque. malgré l'opposition du maire qui donnera sa démission. Ces nouvelles artères délimitent de grands îlots triangulaires ou rectangulaires comme celui en contrebas de la Terrassière, qui abritait en son coeur des activités artisanales.

Le nant de Jargonnant coulait à l'emplacement de l'avenue Théodore-Weber; utilisé comme égoût, il est canalisé et voûté et permet l'établissement de nouvelles constructions. Ainsi, l'un des premiers immeubles du quartier est édifié en 1889 à la rue du 31-Décembre no 68, au-dessus du nant qui chemine ensuite sous les bâtiments Pictet-de-Rochemont nos 16 à 24. La plupart des immeubles apparaissent entre 1897 et 1910 sans véritable ordre chronologique. Ils sont le plus souvent bâtis pour des sociétés immobilières, principalement par Ch. Bizot (îlot triangulaire) puis L. Bovy et J. In Albon (route de Chêne). Le long de Pictet-de-Rochemont et de la route de Chêne, des commerces s'ouvrent au rez-de-chaussée; aux étages, les logements sont vastes et confortables. Deux passages (Pictet-de-Rochemont nos 16 et 29) permettent d'accéder à des ateliers artisanaux construits simultanément dans les cours.

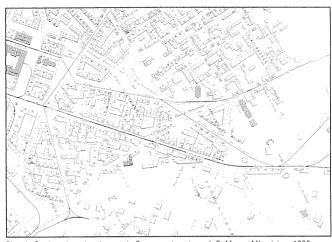
Sur les artères principales, la richesse du décor exprime une volonté délibérée de mise en scène urbaine comme en témoignent les motifs Art Nouveau (tournesol et ligne "en coup de fouet", Pictet-de-Rochemont nos 15 et 17), ou néo-baroques (Pictet-de-Rochemont nos 21 et 29) ainsi que l'usage décoratif de la brique rehaussée de peintures murales (Pictet-de-Rochemont nos 20 et 22). En revanche, à l'angle de la route de Chêne, les immeubles de J. In Albon, massifs, reflètent davantage une influence germanique ou viennoise. Cette lourdeur préoccupe les autorités communales: '(...) attendu que les immeubles projetés (...) se trouveront au bas d'une future grande artère, à l'entrée d'une des parties urbaines les plus importantes de la commune des Eaux-Vives, la Mairie exprime le voeu suivant: qu'il soit demandé aux constructeurs que les façades (...) soient traitées avec un peu plus d'élégance et de goût (...)'



Rue du 31-Décembre 65, avenue Pictet-de-Rochemont 25-29

MS-e 46

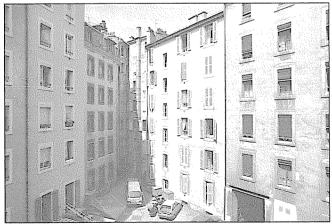
République et Canton de Genève Ensembles XIXe / XXe



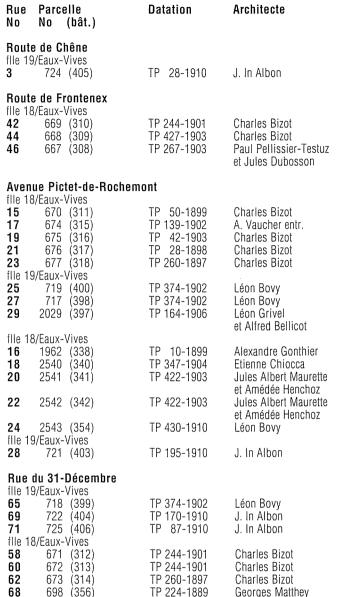
Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906 Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



Rue du 31-Décembre 58 et 60



L'intérieur de l'îlot, route de Frontenex, avenue Pictet-de-Rochemont



Avenue Pictet-de-Rochemont

Bibliographie INSA, pp. 327, 370, 371, 389 Guide SAP, pp. 104, 116-118



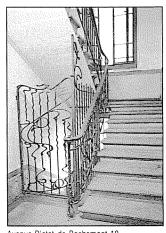
Avenue Pictet-de-Rochemont 16



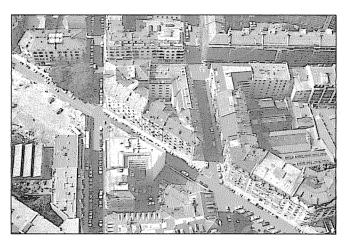
Avenue Pictet-de-Rochemont 17



Avenue Pictet-de-Rochemont 27



Avenue Pictet-de-Rochemont 19



Rue Jean-Jaquet

Genève, section Cité. 2e zone

MS-e 3

FAO du 6.11.1985

Cet ensemble fait partie d'un îlot triangulaire qui résulte d'une opération de restructuration urbaine en vue de prolonger la rue Plantamour, anciennement rue Gevray. Occupant un espace résiduel formé par la rencontre de trames urbaines de géométries différentes, l'îlot a été conçu par Francois Durel pour deux sociétés immobilières et un propriétaire particulier. Cet architecte-promoteur est d'ailleurs l'instigateur de la plupart des entreprises immobilières de l'époque à la rue Plantamour.

Au sud, la petite place triangulaire entretient une relation très étroite avec l'ensemble: le traitement unitaire de la façade, masquant la division parcellaire existante, est renforcé par la présence d'un dôme sur l'axe. Côté lac, la pointe de l'îlot est marquée par un pan coupé, également couronné d'un

Cette architecture vise manifestement à influencer le développement futur du quartier, déjà amorcé en bordure des quais.

Rue Parce No No	lle (bât.)	Datation	Architecte
Rue Jean-Ja flle 58/Cité 2 3449	•	TP 429-1903	François Durel
fille 58/Cité 41 3450 43 6731	e-Plantamour (213) (21) (214)	TP 429-1903 TP 428-1903 TP 430-1903	François Durel Henri Juvet François Durel

Bibliographie

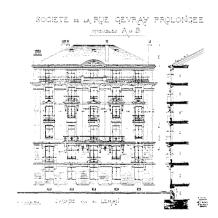
INSA, p. 373 Guide SHAS, p. 204 Guide SAP, p. 206 RDB, nos 1, 2 et 3, 1986 et 1990

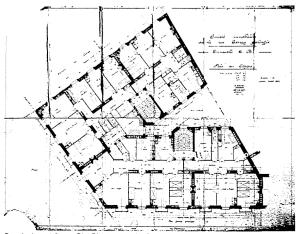


Rue Jean-Jaquet 2, rue Philippe-Plantamour 41



Rue Philippe-Plantamour 45





Rue J.-Jaquet 2, rue Ph.-Plantamour 41; façade sur le square et plan des étages (doc. AEG)